

Territoires en Projets : Communauté de Communes du Pays de Lamastre

Atelier de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture de Clermont-Ferrand - 2017

Encadrants : O. Malclès, B. Rétif, P. Ayad, M. Lounis



Éditorial



Après une première expérience en 2016, nous avons accueilli 24 étudiants architectes de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) du 20 au 24 mars 2017, dans le cadre du partenariat engagé entre la Communauté de Communes du Pays de Lamastre, l'ENSACF et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Si cette opération a été reconduite en 2017 c'est grâce aux très bonnes relations que la Communauté de Communes du Pays de Lamastre entretient avec le PNR des Monts d'Ardèche et aux très bons résultats obtenus en 2016. Cela a aussi permis aux étudiants et à leurs encadrants de couvrir l'ensemble des 11 communes de la Communauté de Communes.

Pour 2017, divers projets leur ont été proposés sur sept communes : Désaignes, Gilhoc, Le Crestet, Nozières, Saint Barthélemy Grozon, Saint Prix et Lamastre. Tout d'abord, ils ont mené une réflexion sur l'ensemble du territoire (relief, topographie, hydrographie, habitat, agriculture, etc.) pour ensuite se rapprocher au plus près des édifices particuliers et du patrimoine bâti et paysager.

Tout au long de la semaine, ils ont pu effectuer des constats, trouver des pistes à explorer, exercer leurs talents et leur créativité, échanger avec les élus, les habitants, les acteurs économiques et associatifs.

Une belle manière d'appréhender la richesse du patrimoine local qu'il soit culturel, cultuel, paysager, industriel, commercial ou agricole sur lequel ils ont apporté un regard neuf, cherché des solutions en assimilant les thématiques et les enjeux du territoire.

De nombreuses personnes (en majorité des élus) ont assisté au rendu de chaque groupe le 23 juin à l'espace culturel de Désaignes. Elles ont toutes été surprises par le magnifique travail fourni, plans et maquettes à l'appui. Nul doute que les communes pourront s'inspirer de tous ces éléments pour faire avancer leurs projets.

Un grand merci à Bertrand RETIF, responsable du projet au sein de l'ENSACF, à Jérôme DAMOUR du PNR des Monts d'Ardèche, à Jacky CHOSSON l'élue référent ainsi qu'au personnel et au Directeur du lycée Charles de Foucauld où l'hébergement et les repas des stagiaires se sont réalisés dans les meilleures conditions.

*Jean-Paul VALLON,
Maire de Lamastre,
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Lamastre,
Conseiller Départemental de l'Ardèche.*

Depuis près de 10 ans, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche accueille des étudiants d'école d'architecture et de paysage dans le cadre d'ateliers pédagogiques

« hors les murs ».

Immergés pendant une semaine sur des espaces ruraux qu'ils découvrent souvent pour la première fois à leur arrivée, les étudiants rencontrent les élus locaux, les habitants, les acteurs économiques et associatifs. Ils s'interrogent avec eux sur les questions d'habitat, de travail et de déplacements, d'énergie, d'alimentation et de santé, d'écologie, de culture et de patrimoine, de paysage et de cadre de vie, etc. De retour « dans les murs » de leur école, les étudiants élaborent leurs projets en tenant compte des spécificités de chaque territoire d'étude. Ces ateliers sont ainsi l'occasion de réfléchir à de nouvelles manières d'habiter dans l'espace rural en favorisant l'innovation et l'expérimentation qui sont des objectifs forts du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

En 2016, des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) sont intervenus sur la Communauté de Communes du Pays de Lamastre. Cette rencontre a conduit à des propositions d'aménagement qui ont suscité un vif intérêt. La démarche participative « Déplace des places » organisée en 2017 pour l'aménagement de la place centrale de Lamastre a d'ailleurs découlé de cet atelier.

Devant la réussite de l'opération, la Communauté de Communes du Pays de Lamastre et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche ont souhaité relancer la démarche en 2017 avec l'appui financier du programme européen LEADER Ardèche³.

La restitution des travaux de l'atelier « territoires en projets » le 23 juin 2017 à Désaignes a été à nouveau l'occasion de découvrir une grande variété de projets de création architecturale, de reconversion du patrimoine bâti existant, d'aménagement d'espaces publics. Lors de cette rencontre, la qualité des échanges a témoigné de l'intérêt de l'atelier « hors les murs », tant pour les communes du Pays de Lamastre que pour les étudiants, futurs professionnels qui auront à intervenir sur des territoires ruraux comme les Monts d'Ardèche.

Le présent journal de l'atelier donne un aperçu sur la richesse des travaux étudiants dont certains pourront trouver des développements dans les années futures. Je remercie l'ensemble des élus et acteurs locaux dont la participation active a contribué à la réussite de cet atelier.

Je vous laisse découvrir ce journal de l'atelier 2017 et espère que vous pourrez y trouver matière à idées pour favoriser de nouveaux mode d'habitat durable !

Lorraine CHENOT

Présidente du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Présidente du GAL LEADER Ardèche

La collaboration entre l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) et les Parcs naturels est une longue histoire promise aussi à un grand avenir. L'ENSACF s'intéresse aux territoires en « marge » en mettant en valeur l'innovation sociale, paysagère, architecturale qu'ils génèrent grâce à l'engagement de leurs habitants.

Les étudiants approchent ainsi la question de l'aménagement du territoire en milieu rural. Ils imaginent, expérimentent des solutions parfois utopiques mais toujours stimulantes pour eux-mêmes, pour leurs enseignants, pour les habitants et les élus du territoire.

Cette arpentage et intervention dans le Parc naturel des Monts d'Ardèche n'échappe pas à la règle.

Ce journal d'atelier permet de conserver une trace de ce passage dans la Communauté de communes de Lamastre. Je suis assurée que l'analyse et les projets des étudiants contribueront à ouvrir de nouvelles perspectives.

Un grand merci aux élus et aux habitants d'avoir accueilli les étudiants et les enseignants qui les guident dans cette démarche !

Agnès BARBIER

Directrice de l'Ecole nationale supérieure d'architecture.

Un exercice : territoires en projet

Cadre général

L'enseignement Territoires ruraux en projets, conduit en troisième année de licence à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, interroge le projet urbain et architectural en territoire rural. Centré sur le Massif central, il a donné lieu, depuis 2008, à une quinzaine d'expériences pédagogiques successives qui contribuent à ancrer l'école dans son territoire.

Qu'il s'agisse d'investiguer des espaces profondément ruraux ou des régions situées en limite de l'urbain, ces travaux se sont appuyés sur des politiques territoriales diverses : projets de Parc, révision de charte, création d'ateliers ruraux d'urbanisme, expérimentations locales ou réflexion préalable à un Scot rural.

Objectifs et modalités pédagogiques

Dans un contexte de réforme territoriale, de diminution des ressources de l'action publique, de mutation de l'ingénierie territoriale, il convient de préparer les futurs architectes à investir plus largement les échelles intercommunales et les espaces ruraux pour y développer une pratique renouvelée du projet territorial. L'enseignement vise à maîtriser conjointement la dimension stratégique du projet à grande échelle et la dimension constructive. À cette fin, les étudiants sont confrontés aux processus de transformation d'un

grand territoire intercommunal. Ils l'arpentent, en font l'analyse, identifient les leviers, définissent une stratégie afin, in fine, que l'architecture produite soit profondément ancrée dans l'espace où elle s'établit.

Méthodologie

L'atelier « territoires en projets » donne à des étudiants de troisième année de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand l'occasion de travailler sur les territoires ruraux en croisant les questions territoriales et architecturales.

1. L'immersion

L'atelier a débuté, comme chaque année par un temps d'immersion. L'équipe a donc établi ses quartiers mi-mars 2017 à Lamastre. Les étudiants ont, une semaine durant, rencontré les acteurs locaux : commerçants, agriculteurs, touristes, élus, techniciens, et résidents afin de recueillir le point de vue de chacun sur les questions auxquelles le territoire fait face et d'identifier les difficultés et potentiels.

2. La cartographie

Cette immersion a constitué l'occasion de confronter à l'atlas collectif réalisé à l'école les semaines précédant l'atelier in situ, les informations collectées lors de l'arpentage du territoire.

3. La stratégie

Cette double approche a permis de façonner une vision du territoire fondée à la fois sur les préoccupations locales et les enjeux d'une aire plus vaste. Elle est en outre l'occasion d'un large débat entre les étudiants et leurs hôtes sur les enjeux contemporains

des territoires ruraux et la manière dont les architectes pourraient participer à leur transformation. À l'issue de ce premier temps d'immersion, dont l'objet principal était la constitution d'un atlas collectif du territoire, de multiples stratégies de développement ont émergé. Qu'elles s'appuient sur le tourisme, l'artisanat ou l'agriculture, toutes visaient à trouver dans les spécificités du territoire les ressorts de sa régénération.

C'est sur ce socle que les étudiants ont ensuite, par groupes de quatre, développé leurs projets.

4. Le projet

Par la suite, en s'appuyant sur un projet collectif de définition des formes bâties et des espaces publics, ils ont conçu, en prolongement de la stratégie territoriale choisie, un ou plusieurs édifices dont le programme, la mise en œuvre et la morphologie répondaient aux enjeux énoncés précédemment.

5. La restitution auprès des partenaires

À l'issue de l'atelier, durant lequel ils ont élaboré des projets variés, parfois iconoclastes, les étudiants ont été amenés à confronter, lors d'une exposition-débat organisée au mois de juin 2017 à Désaignes, leurs travaux à l'avis d'un public « profane ». Cette rencontre a été l'occasion d'évaluer la pertinence de leurs propositions dans une situation extérieure au cadre scolaire habituel, de tester les modalités d'expression et de communication de leur projet. En retour, les acteurs locaux ont pu s'interroger sur leur propre rapport à l'architecture, à la commande, ainsi qu'à la dimension souvent négligée du projet de territoire.

Impulsion et mise en réseaux

Claire Bouguin, Amélie Brez, Elisa Cartié, Lucie Gallet, Emilie Leduc

Désaignes peut aujourd'hui se décomposer en deux entités : d'une part, son centre historique intra-muros, présenté comme un atout touristique, patrimonial et concentrant ainsi les efforts de la mairie et d'autre part un ensemble d'habitat pavillonnaire qui a remplacé les anciens faubourgs. Le noyau historique apparaît cristallisé. Il est peu perceptible de l'extérieur, masqué par l'habitat individuel qui s'est développé de manière non maîtrisée et ignoré par le tracé de la route départementale qui ne met pas en valeur le patrimoine : peu de vues et pas de possibilité de s'arrêter. On peut par ailleurs interroger la réelle attractivité de ce château-musée, du moins dans son état actuel. Le village possède également un rapport privilégié à l'eau : il est entouré par de nombreuses sources minérales ou gazeuses et est situé à proximité du Doux.

L'enjeu pour Désaignes est de revitaliser son centre ancien, par la liaison entre les différents tissus existants. Aujourd'hui, l'attractivité du village s'incarne dans les quelques ateliers d'artistes et d'artisans

intra-muros. Il s'agit d'apporter au tissu artisanal existant une nouvelle impulsion en implantant un programme moteur à l'entrée Nord du village : un centre d'art contemporain qui offrira une nouvelle vitrine au village, diversifiera les publics et permettra de remodeler la place de la mairie.

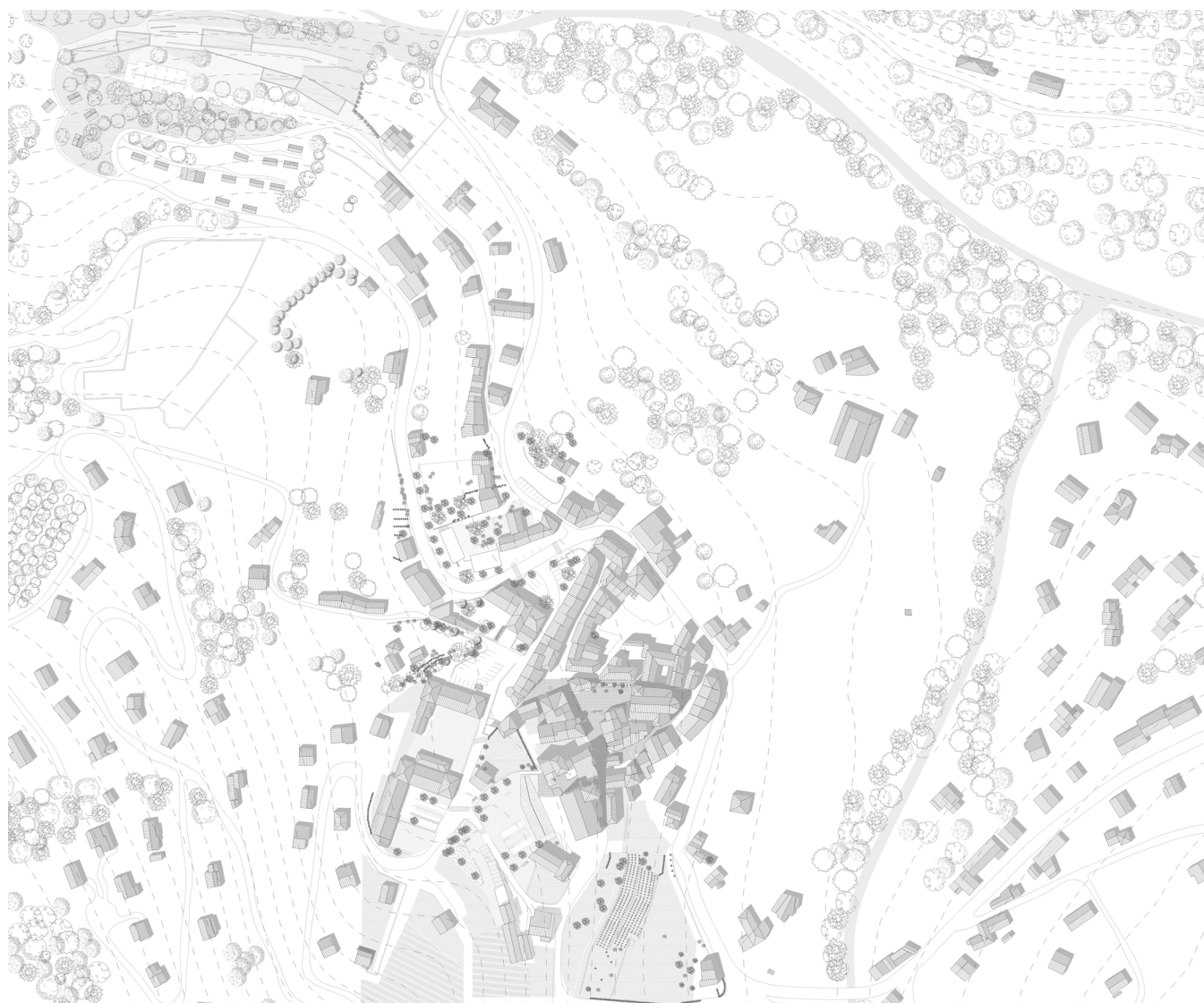
Dans un second temps il s'agira de se conformer à l'interdiction prochaine de retenues d'eau et d'interventions sur les berges du Doux tout en maintenant les lieux de baignade nécessaires à l'attractivité touristique du village. Ainsi, un programme de piscine naturelle et de services viendra requalifier les bords du Doux et proposer des activités en lien avec l'eau tout au long de l'année.

Dans la continuité de ce travail sur la « ceinture » du village, il s'agit de mettre en réseau ces différents fragments. L'actuel boulo-drome apparaît comme une rotule : positionné sur les hauteurs du village, il se positionne comme un connecteur. Il s'agit d'en faire la « place du village », par l'implantation d'une halle aux usages multiples. L'épaisseur

de la place permettant d'autre part de désenclaver le château-musée en lui proposant une entrée remaniée, en réorganisant ses expositions, et en le reliant à un accueil touristique plus large.



Vue sur Désaignes



Plan de masse ①



Entrée de ville Nord, ancien Hôtel-Restaurant



Espace de retenue d'eau sur le Doux



Boulodrome en belvédère

Centre d'Art

Elisa Cartié

Pour répondre aux ambitions artistiques de la commune, un programme architectural contemporain sera implanté à l'entrée ouest de Désaignes, à l'emplacement de l'hôtel actuellement en vente. Il s'agit ici d'offrir, aussi bien à la population locale, qu'aux touristes, des espaces de sensibilisation à l'art contemporain, mais également des ateliers d'expérimentations et d'expositions temporaires. Ouvert toute l'année, ce lieu pourrait également accueillir des événements particuliers, comme des workshops.

Le centre d'art contemporain s'insère sur une parcelle en angle, le long de la route départementale. Premier bâtiment du village, il devient une véritable vitrine. Le parti est donc de positionner l'ensemble du projet en front de rue, pour « s'exposer », mais également de manière à dégager un espace plus intime à l'arrière.

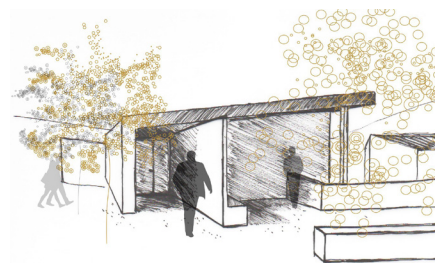
Le projet est perçu comme une confrontation de deux bâtiments, même si le rez-de-jardin ne fait apparaître qu'un seul et unique objet. Depuis la rue, ceux-ci sont traités de manière très distincte : le premier est complètement aveugle tandis que le second est totalement vitré.

Dès l'extérieur, les visiteurs sont appelés à le parcourir : sur le parvis, les murs invitent le public à entrer, et forment des assises à l'ombre de l'arbre existant. Murs et toits se confondent : les bâtiments apparaissent comme des monolithes pliés. Les toits, en se prolongeant, créent des seuils et permettent de s'abriter.

De l'entrée, les visiteurs sont guidés par la lumière jusqu'à l'accueil, puis à un espace de travail ; ils empruntent ensuite un escalier leur permettant d'accéder au rez-de-jardin où se situent les expositions. Ce programme est traité en double hauteur, avec une inversion : côté rue, la partie supérieure du mur est totalement vitrée permettant une vue sur les expositions depuis l'extérieur ; côté cour, les expositions profitent d'un accès au jardin via de larges baies vitrées.

C'est sur ce même niveau que se trouvent également les ateliers, en lien direct avec la cour qui peut devenir de fait un véritable lieu d'expérimentation. La dalle extérieure, traitée de la même manière que le sol intérieur, permet d'accentuer ce prolongement des ateliers.

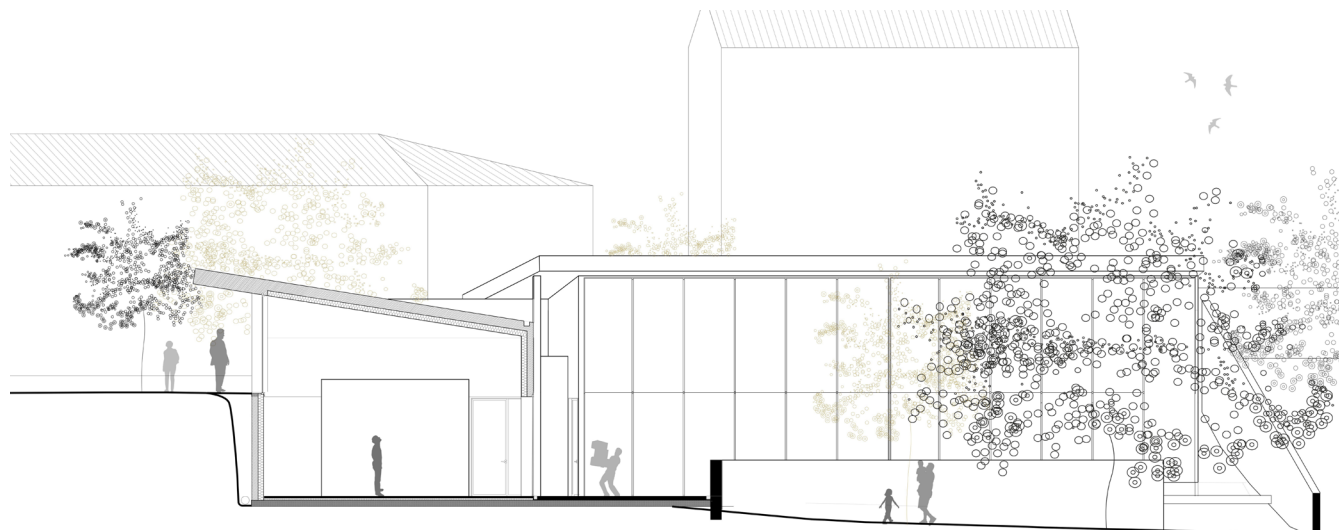
Le jardin est divisé en plusieurs lieux, permettant différents usages, dont un espace de détente conservant la végétation existante.



Vue sur l'entrée



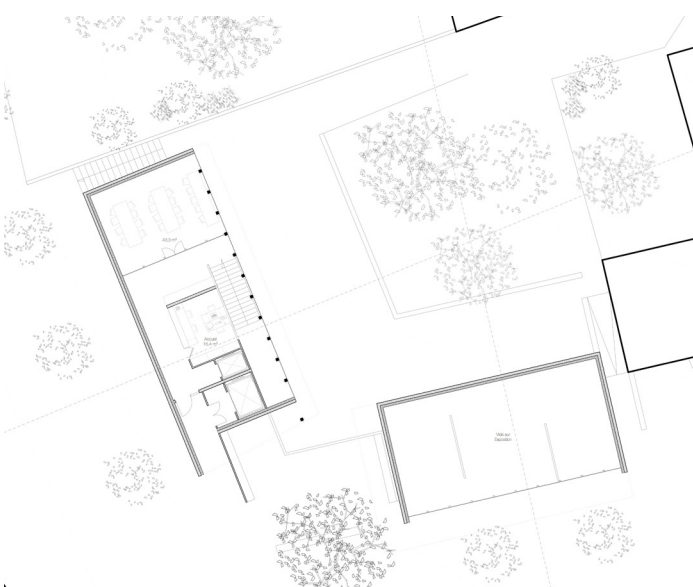
Vue sur la circulation



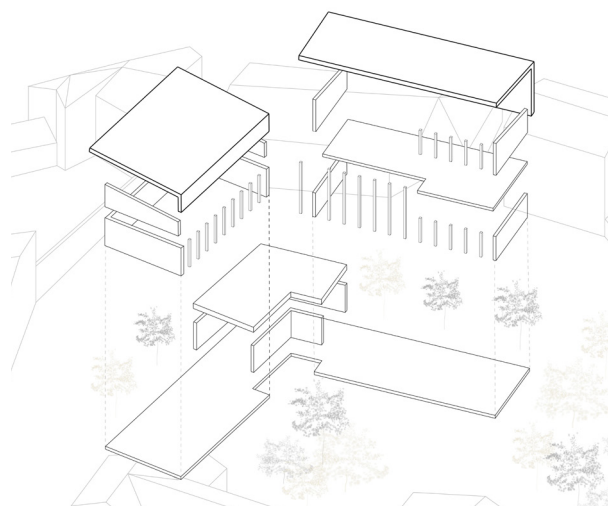
Coupe transversale 1:200



Plan de masse 1:1000



Plan de rez-de-chaussée 1:500



Axonométrie éclatée

Halle et Pavillon d'accueil

Claire Bouguin

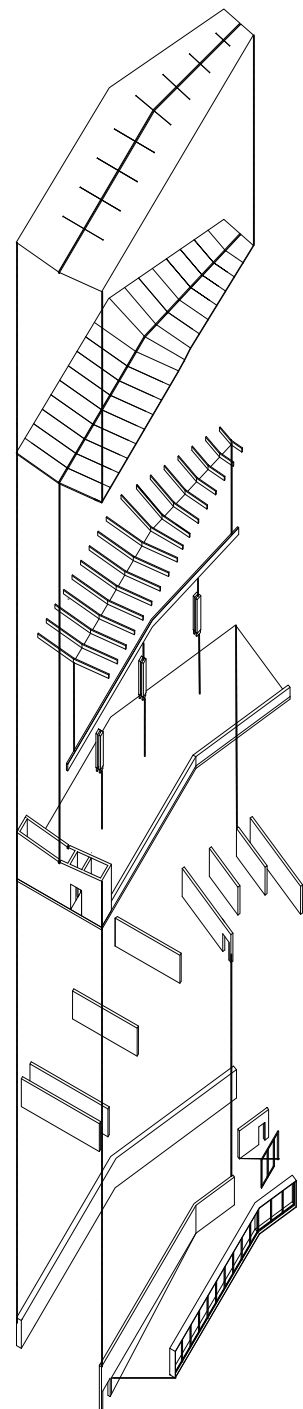
Le boulodrome et son prolongement, en contrebas, constituent un espace stratégique à Désaignes, car ce belvédère, lâche, mais central, est à la jonction des différents tissus du village. Le principe du projet est de faire de ce lieu un liant, un connecteur entre des fragments disjoints :

- le centre ancien, cristallisé (où la mairie a concentré ses efforts depuis quelques années avec des aménagements de l'espace public et le pavement) ;
- les entrées du village, avec au Sud le parc Fornate et au Nord le futur centre d'art ;
- les équipements existants comme l'école et la salle polyvalente.

Le programme du projet est un pavillon d'accueil au Château-musée qui permettra de requalifier son entrée. La proposer de ce côté incite à sortir de l'enceinte ancienne et engage l'utilisation de l'espace haut du village. Il n'y a pas d'intervention architecturale sur le Château-Musée, mais une volonté de créer une tension de proximité avec le Pavillon d'accueil et de réorienter son

contenu. Les anciennes expositions d'histoire prennent ainsi place dans la nouvelle salle d'exposition du pavillon en lien avec une salle de projection qui peut accueillir les écoliers et des intervenants d'art. Il y aurait aussi un bureau pour l'office de tourisme qui peut gérer la billetterie.

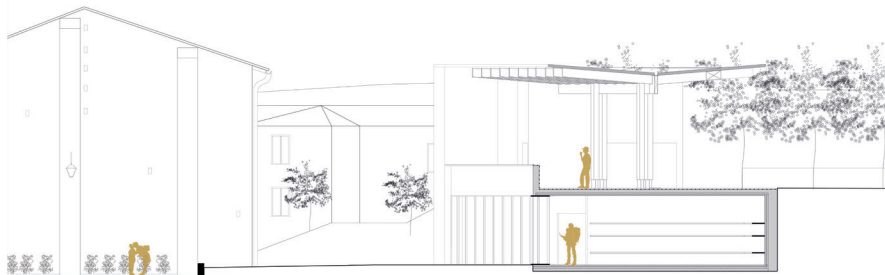
Le projet s'étend ensuite sur le boulodrome. Il est relié à son soubassement par des venelles, les escaliers existants formant ainsi des parcours. Le traitement de l'espace public du boulodrome et la construction d'une halle viennent le remodeler pour en faire la place du village. Le principe est de travailler sur un parcours autour de celle-ci, une sorte de couronne arborée qui réaffirme sa centralité, en réutilisant les arbres existants et comprenant la halle comme point de belvédère. Travailler sur le tour permet au centre de conserver un sol utilisable pour différents usages. Formellement la halle s'ouvre sur la vue et s'oriente sur les deux cadrages les plus importants : celui entre le château et le temple et celui vers le parc Fornate.



Boulodrome existant



Soutènement existant

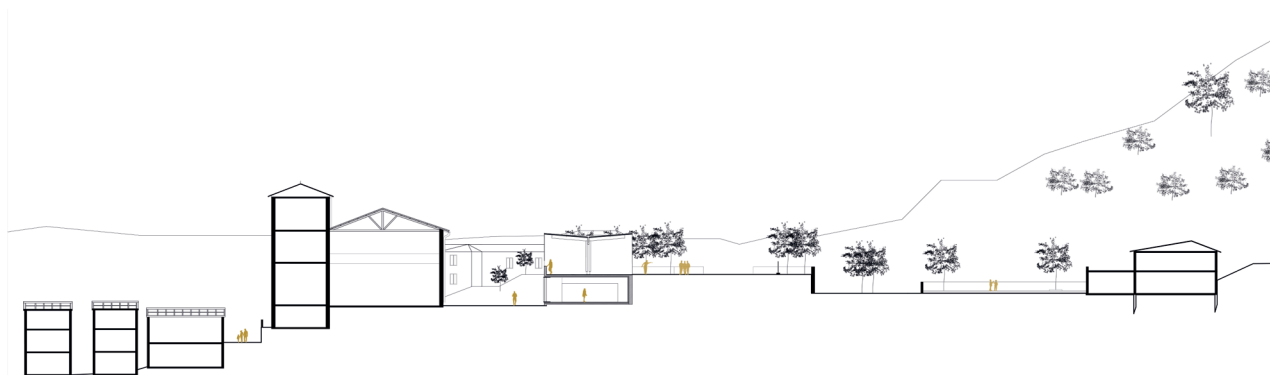


Coupe transversale

Axonométrie éclatée



Plan de masse ①



Coupe paysagère

Continuité Paysagère

Emilie Leduc

Désaignes possède un accès privilégié à l'eau qu'il était nécessaire de revoir à la fois pour conserver un attrait touristique, mais surtout pour être accessible aux désaignois tout au long de l'année en multipliant les espaces proposés.

La baignade naturelle s'insère entre le camping et le Doux en réponse au paysage situé sur le versant opposé.

Elle propose de repenser les éléments structurants du paysage local : les terrasses et leurs murets.

Ces derniers structurent le projet en s'inscrivant dans un nouveau parcours permettant de franchir le Doux. La baignade n'est plus seulement une arrivée comme elle peut l'être aujourd'hui, mais une véritable étape d'un parcours menant notamment aux sources et aux vignes, situées sur l'autre rive.

Le muret, sous différentes formes, caractérise les espaces proposés.

Dans le bâtiment d'accueil, il oriente l'espace, le regard et le parcours en continuité avec le site.

Pour le restaurant, adossé à la pente, il s'ouvre par une large ouverture sur le paysage environnant.

Les vestiaires quant à eux, s'inscrivent dans un renflement, ils habitent réellement ce mur inclus dans le site et qui vient englober la totalité du bâtiment. Les pleins et les vides se répondent comme si le muret originel avait été extrudé pour les ménager.

Enfin, il vient se terminer dans les bassins, formant tour à tour une structure immergée ou une rigole qui laisse circuler l'eau entre les différents bassins de baignade et de régénération.

Ces différentes étapes du parcours forment une succession de terrasses, chacune d'elle s'insérant selon un angle déterminé par la topographie du site.

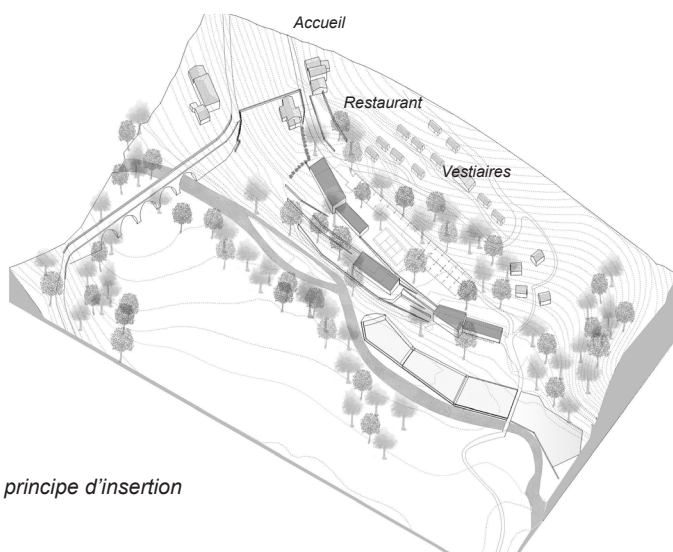
La continuité paysagère se traduit aussi par l'utilisation d'une seule matière sur la totalité du projet ainsi que par la volonté d'ouvertures aussi fluides que possible sans seuils marqués.



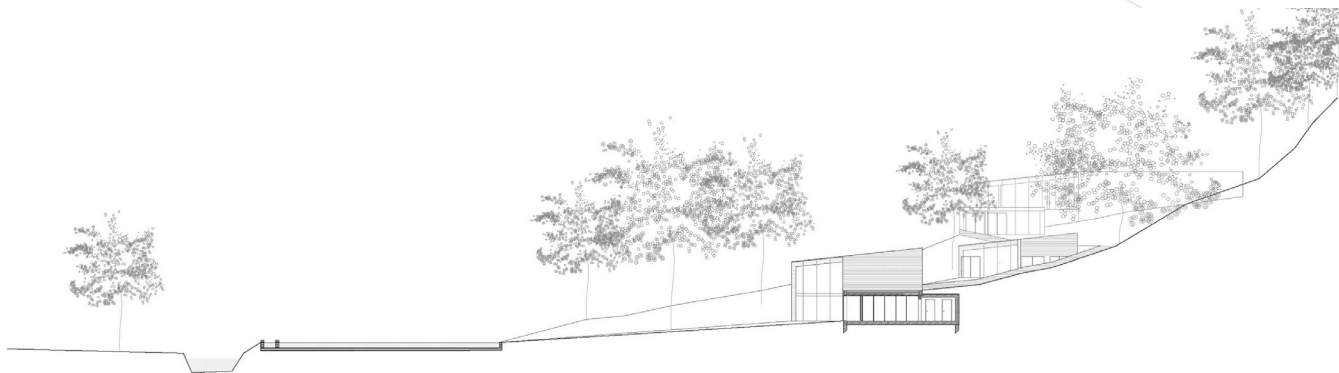
Le Doux hors période estivale



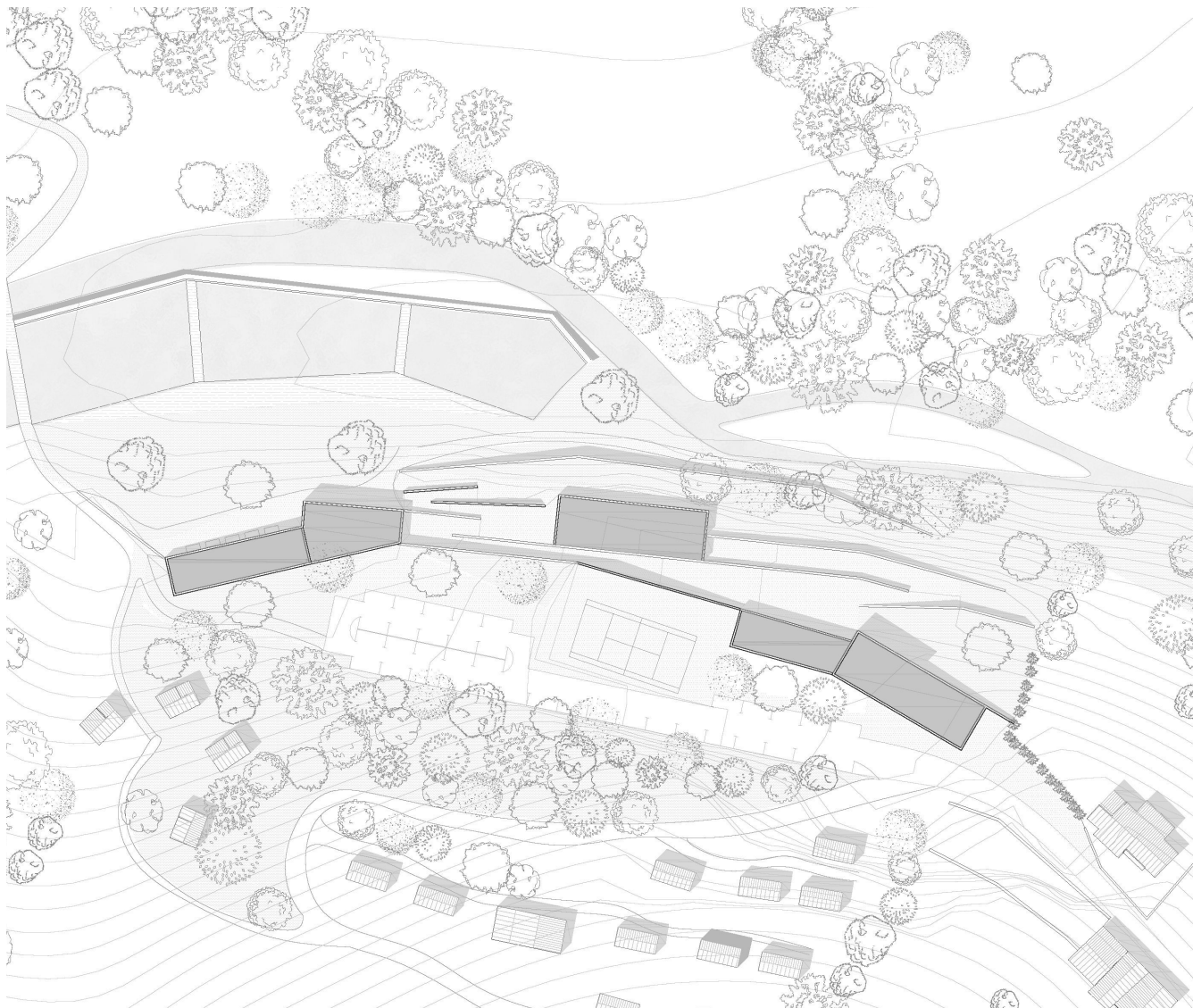
Vue depuis le camping



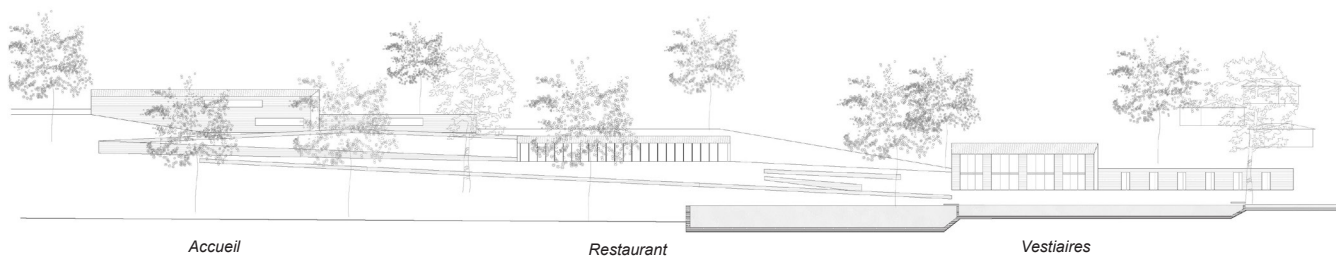
principe d'insertion



Coupe sur les vestiaires, rapport avec les bassins et le Doux



Plan masse - Les terrasses revisitées, le muret structurant



Elévation, succession de terrasses

Halte et nouveaux usages

Claire Bouguin, Amélie Brez, Elisa Cartié, Lucie Gallet, Emilie Leduc

Saint-Prix occupe une position stratégique sur la Dolce Via. Celle-ci constitue un enjeu important pour cette commune qu'il s'agit de conforter afin de profiter du tourisme vert et de transformer Saint-Prix en lieu d'arrêt, et pas uniquement de passage. De plus, le village profite d'un cadre paysager préservé. Il apparaît donc fondamental de conserver et de mettre en valeur ces habitats ruraux, les entrées de bourg et les abords de la Sumène. L'intervention se décompose en trois éléments aux temporalités différentes : un arrêt court, un accueil pour la nuit et une pause plus longue.

La première intervention concerne l'entrée Ouest du village, carrefour entre la départementale, la Dolce Via et la rue d'accès au bourg. Il s'agit de la requalifier comme une épaisseur pour permettre un véritable temps d'arrêt et mettre en valeur les cadrages et les points de vue

sur Saint Prix et son paysage. Plusieurs équipements constituent cet ensemble : belvédère, salle hors sac avec vente de paniers-repas du terroir et sanitaires, locations de vélos et un arrêt pour d'éventuels cavaliers.

Dans un second temps, le couvent, dans le centre du bourg serait transformé afin d'accueillir différents programmes : un gîte d'étape, permettant l'accueil de groupes et de familles ; un bistrot de pays, offrant aux touristes ainsi qu'aux habitants un lieu de restauration ; et enfin, une « résidence autonomie » pour les personnes âgées souhaitant vivre en espace rural, tout en ayant les services nécessaires. La mixité des usages permettrait aux lieux de continuer à fonctionner en dehors de la saison estivale. Les usagers partagent des espaces communs : une cuisine, une salle à manger, un espace de détente et les jardins. Cette qualification du couvent

et de ses jardins permettrait également de revaloriser les abords de la Sumène directement accessible.

Enfin, pour la dernière temporalité, il s'agirait de requalifier l'entrée Est du village, en particulier la place de la Chapelle et ses abords. Pour cela, notre réflexion s'est centrée sur l'ambiance du lieu, afin de recréer une vraie place de bourg. Cela débiterait par une restructuration par la végétation, l'implantation de quelques stationnements de manière à redessiner les limites de l'espace et se poursuivrait par l'implantation de logements créant un front bâti. Cet ensemble de logements pourrait être pensé comme un prototype afin d'anticiper et de limiter le mitage. Il s'agirait de mêler collectif et privatif pour y perpétuer l'ambiance du village: l'imbrication de jardins et de maisons constituant un réseau de rues, de venelles et de « places ».



Vue sur Saint-Prix



Plan de masse ①



Couvent



Gare



Place de la chapelle

La gare

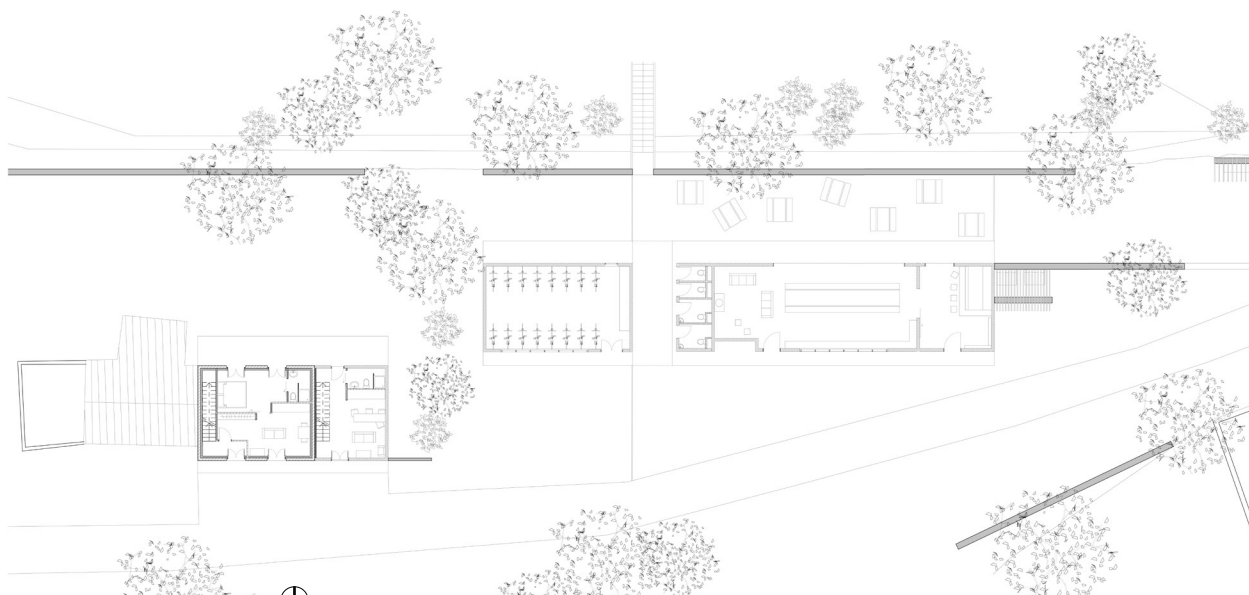
Amélie Brez

Le maire et les élus de Saint-Prix ont émis, lors de notre rencontre, des demandes spécifiques pour l'ancienne gare du village et ses environs : réaménager l'ancienne gare en bistrot pour les randonneurs et réaliser un espace de stockage pour le matériel municipal à l'arrière de la gare. Ils auraient également souhaité trouver une zone de stationnement pour d'éventuels camping-cars.

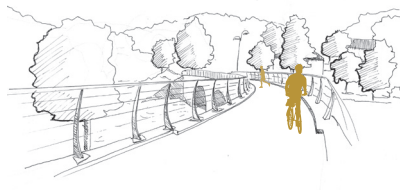
Saint-Prix occupe en effet une position stratégique sur le parcours de dolce via, un atout touristique important qui n'est aujourd'hui pas exploité par le village. Il s'agirait alors de profiter de cette position et d'apporter de nouveaux programmes pour les randonneurs.

Le principe du projet est de travailler sur le parcours menant du viaduc à l'ancienne gare afin de donner une « épaisseur » à la Dolce Via. Ce parcours serait structuré par des murs, permettant de donner une unité à cet espace complexe fait de virages et de différences de niveaux marquées. Ces murs permettraient de guider et d'accompagner les randonneurs jusqu'aux espaces qui leur sont proposés. Ils pourraient également servir d'assises

et accueillir des fonctions comme un belvédère, un espace de tri des déchets, un local poubelle, etc. Les nouveaux programmes destinés aux randonneurs seraient une salle hors sac divisée en deux espaces : un premier avec la vente des paniers-repas confectionnés au bistrot de pays dans le bourg. Ce lieu pourrait également servir d'espace de renseignement pour les touristes. Le second espace permettrait de se mettre à l'abri le temps d'une pause, de déplier ses cartes, etc. Il y aurait également des sanitaires, des points d'eau, une location de vélos avec un atelier de réparations et un paddock pour d'éventuels cavaliers. Ce bâtiment unitaire en bande permettra de dessiner deux espaces différents : un parvis à l'avant du bâtiment et un espace de pique-nique entre l'imposant talus et le bâtiment. L'ancienne gare serait réhabilitée en logements de vacances gérés par la commune (un appartement sur chacun des deux niveaux) et son extension en un appartement en duplex. Les nouveaux bâtiments seraient construits en parpaings de bois et couverts d'une toiture en zinc.



Plan de rez-de-chaussée 1:500



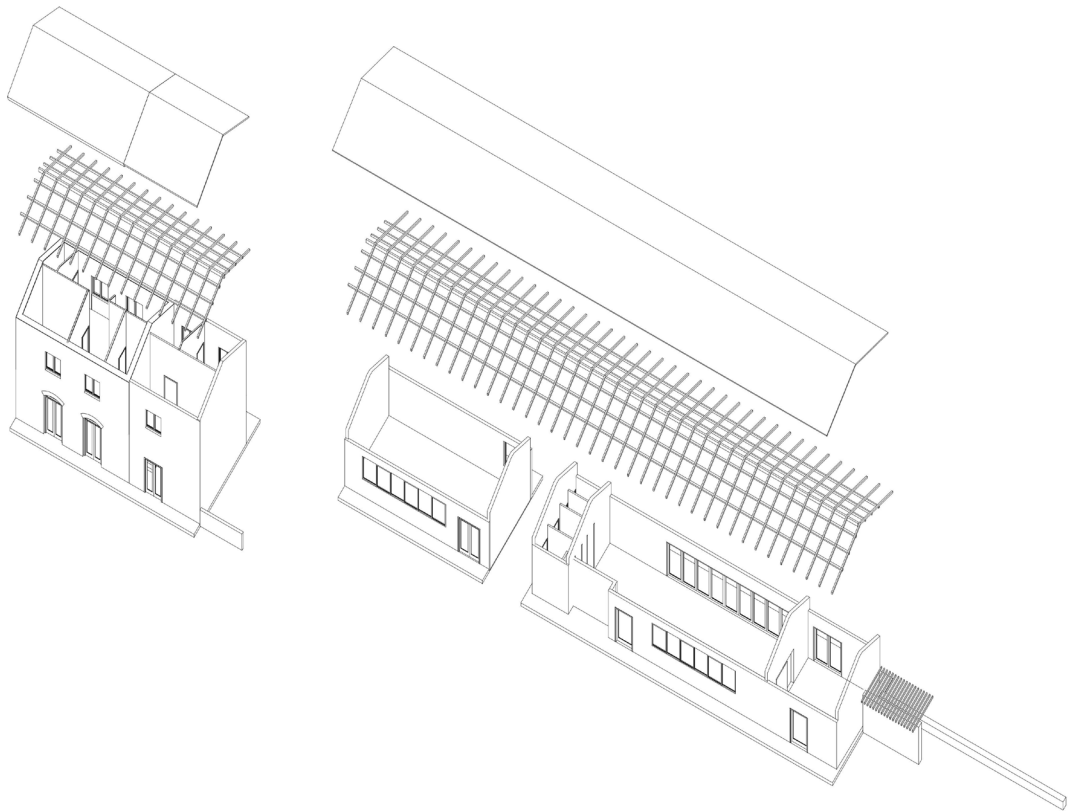
Traversée du viaduc



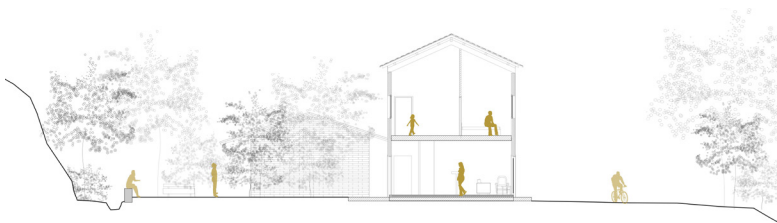
Arrivée au carrefour



Traversée



Axonométrie éclatée



Coupe logements gare



Coupe salle hors sac

Gîte d'étape, bistrot de pays et résidence autonomie

Lucie Gallet

En complément des équipements et aménagements réalisés le long de la Dolce Via, une offre en hébergement de groupe sera proposée en centre-bourg. Elle répondra à un manque de logements dans la région et permettrait que Saint-Prix ne soit plus uniquement un village de passage. Le choix d'implantation de ce gîte d'étape et de séjour s'est porté sur l'ancien couvent, pour mettre en valeur le bâti ancien et préserver la compacité du village. De cet ensemble bâti seront conservés les deux bâtiments principaux et la chapelle. L'ancien couvent pourrait loger une cinquantaine de personnes aux étages, dans des chambres de 2 à 6 personnes. Au rez-de-chaussée, un bistrot de pays s'adresserait aussi bien aux touristes de passage qu'à ceux qui restent quelques jours, ainsi qu'aux habitants de Saint-Prix et de la région.

En faveur d'une mixité fonctionnelle et générationnelle, l'ancienne école serait reconvertie en résidence autonomie : une offre d'hébergement à destination de seniors non dépendants, visant à faciliter leur maintien dans la région le plus longtemps possible. Complétée par deux nouvelles constructions, elle pourrait accueillir une quinzaine de résidents. Des services mutualisés seraient proposés

comme une buanderie, un espace pour des consultations médicales, ainsi qu'un studio partagé, pour permettre aux résidents de recevoir leurs familles.

L'objectif du projet est de favoriser les échanges entre touristes et résidents, par le biais d'espaces communs partagés au rez-de-chaussée des deux corps de bâtiment conservés : cuisine, salle à manger, salon, etc.

Les seuils entre ces différents publics seraient gérés par un jeu de cours et d'espaces extérieurs à des niveaux différents : d'une part, la cour d'entrée au Sud serait définie comme publique, celle, existante, entre les deux bâtiments deviendrait commune, et en contrebas, une cour plus technique viendrait interagir avec le chemin qui longe la Sumène, avec une écurie de 10 boxes.

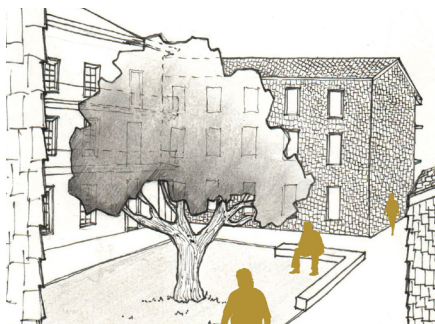
À l'ouest un espace de jardin aménagé sous forme de promenade pour les résidents serait également ouvert au public.

Les nouveaux bâtiments seraient conçus entièrement en bois, avec des tavaillons de châtaignier en façade et toiture, pour un volume unitaire.

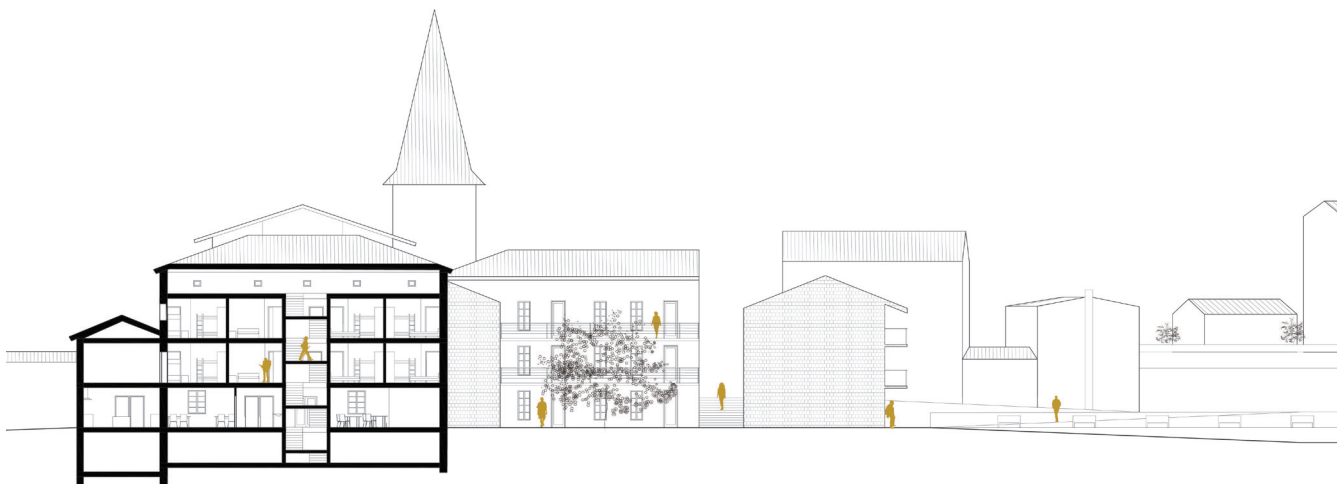
Ce projet tente de réinterpréter la compacité et la figure de l'enclos associée à l'ancien couvent.



L'ancien couvent et l'ancienne école



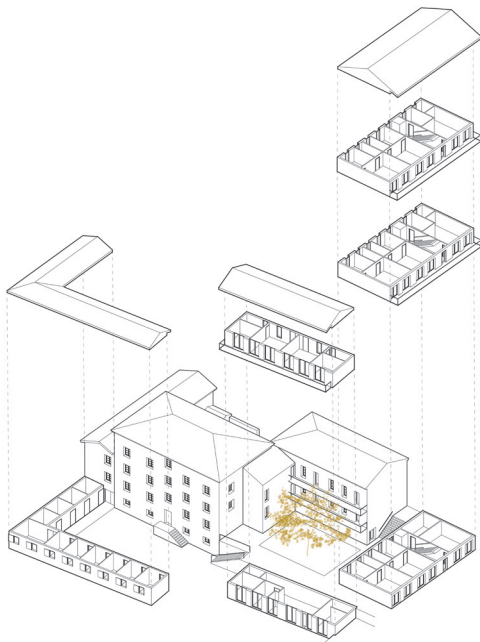
Cour commune



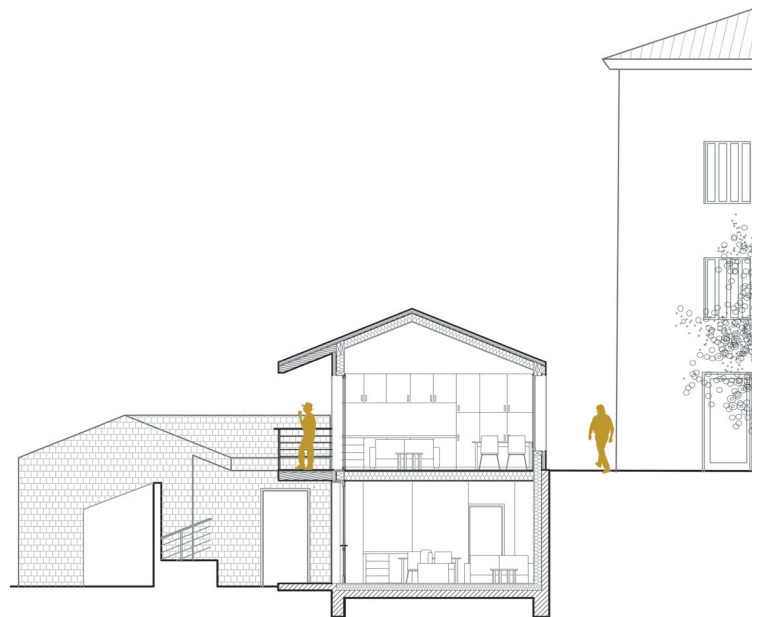
Coupe longitudinale - Echelle 1:500



Plan de masse - Echelle 1:500



Axiométrie éclatée du projet



Extrait de coupe - Echelle 1:200

Prenez place !

Shereen Benchaib-Kolli, Juliette Demoulin, Emmie Dupé, Anaïs Latour, Joris Top

Une semaine sur le site nous a permis d'établir le constat suivant : cette commune est affectée par la vacance et la vétusté de ses bâtiments du centre-bourg, la population migrant sur la rive Nord du Doux, engendrant un mitage qui détruit le paysage et brouille la délimitation de la commune.

Nous avons schématiquement identifié 3 ceintures urbaines concentriques qui délimitent des zones caractéristiques :

- La première englobe le centre-bourg historique très dense qui inclut la place centrale Montgolfier. Cette ceinture est particulièrement touchée par les questions de friches et de dents creuses. Beaucoup de rez-de-chaussée sont d'anciens locaux commerciaux laissés vacants. L'enjeu est donc de requalifier l'existant en y injectant du logement et en redéfinissant la manière d'habiter sans dénaturer l'identité du bourg.

- La seconde ceinture, plus récente et moins dense, possède des équipements importants pour Lamastre et des architectures et programmes hétéroclites. On y trouve à nouveau de grands parkings et des espaces vides au sein des îlots. Cette ceinture accueillera des espaces de coworking et un pôle santé de médecines douces couplés à des logements intermédiaires. Ces

nouveaux programmes contribueront au renouvellement de cette ceinture et densifieront de manière raisonnée le tissu existant.

- La troisième ceinture pose la question de dépollution des sols, mais aussi de l'entrée de ville. À la croisée de la Dolce Via, de la route départementale et de la Sumène, on y trouve des anciens entrepôts et usines. On vient y installer des ateliers artisanaux ainsi que du logement afin de réinvestir des espaces potentiellement mutables.

Les interventions sur ces 3 ceintures partent de l'épicentre qu'est la place centrale, place actuellement envahie par la voiture et le stationnement abusif des commerçants locaux et habitants. Pourtant, les trois places connaissent une forte affluence dans la ville au moment des deux marchés hebdomadaires. Nous avons donc repensé la place Montgolfier comme point de départ de notre projet. La place se renferme sur elle-même et ce sentiment est renforcé par l'ancien office du tourisme qui constitue un élément désuet et crée un obstacle physique et visuel entre la place et les commerces. Nous choisissons donc de le détruire pour retrouver un espace dégagé.

Nous avons aussi choisi de redonner une forme à cet espace en réunissant les 3 places en une seule dont le sol

unitaire s'étendra jusqu'aux pieds des commerces.

Afin de redonner une place aux piétons, nous avons réorganisé la circulation des voitures, déplacé certaines places de parking et travaillé un traitement du sol. Ce traitement de sol vient s'étendre dans les venelles jusqu'à la Dolce via et jusqu'au château de Peychelard à travers des parcours piétons. La place centrale s'insère donc dans la commune par un maillage qui intègre nos projets et s'étend jusqu'à la Dolce Via. Dans cette configuration, chaque projet établit un rapport étroit à l'espace public.

Nous avons redessiné la place centrale afin qu'elle puisse accueillir des installations temporaires et ainsi participer pleinement à l'activité de la ville. Nous avons pensé à plusieurs scénarios d'aménagement de cette place. Elle pourrait accueillir un aménagement paysagé et végétalisé sous la forme de jardins éphémères. Mais aussi des événements qui permettent le rassemblement de foules tels que des concerts en plein air, etc. Enfin le marché pourra totalement investir cette place repensée afin de créer un espace fédérateur pour la ville.





⌚ *Plan masse échelle 1:2000*



Coupe sur l'espace public, état existant échelle 1:1000



Coupe sur l'espace public, aménagement paysagé échelle 1:1000



Coupe sur l'espace public, programmation événementielle : gradins, belvédère échelle 1:1000



Coupe sur l'espace public, marché bi-hebdomadaire échelle 1:1000

Logements - Vivre le coeur d'îlot

Shereen Benchaib-Kolli

Durant notre travail d'analyse de la commune de Lamastre, nous avons repéré des commerces vides ainsi que des terrains et locaux en friche notamment rue Chalamet.

J'ai choisi d'implanter du logement dans cette rue dans un îlot particulièrement concerné par cette question des friches. Cet îlot forme un front bâti haut et uni sur la rue. La forme du bâtiment permet d'apporter un coeur d'îlot vert dans un bâti dense et en friche. Cette forme se veut fermée sur la route, se protégeant des nuisances liées à la circulation des voitures et ouverte vers l'intérieur plus paisible et privé.

Cet emplacement se situe entre la place publique réaménagée et le départ des chemins de randonnée.

C'est le dénivelé de 3 mètres entre ces deux rues qui permet de glisser un socle technique en rez-de-chaussée. Au-dessus se trouvent les logements distribués depuis un hall fin qui suit les escaliers traversant le bâtiment jusqu'à se prolonger en coeur d'îlot.

Ce coeur d'îlot vert offre un espace commun aux habitants, car il est accessible depuis leurs jardins. Cette proposition bouscule l'ordre actuel où les jardins sont privatifs, séparés les uns

des autres par des murs mitoyens.

La forme du bâtiment s'adapte au bâti existant et reprend la forme de l'îlot. Une galerie filante le long de la façade vient mettre à distance les logements de l'extérieur.

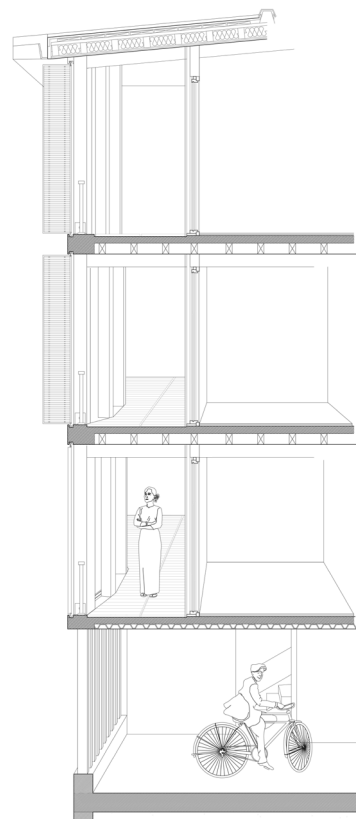
Un local communal au sud-est traversant de l'extérieur vers les jardins intérieurs.

Les espaces de jour (salon, salle à manger, cuisine) ont toujours une position privilégiée dans le logement. Ils sont soit traversants, soit ouverts sur la cour intérieure ou dans un angle avec une vue sur la place et le paysage plus lointain.

Les chambres sont toutes équipées de rangements intégrés.

Chaque logement profite de la galerie qui peut se fermer sur l'extérieur par un système de volets modulables métalliques. On y a accès depuis des baies coulissantes toute hauteur.

La galerie suit une trame structurelle régulière en bois et se referme avec des volets métalliques sur rails. Grâce ce système, elle s'adapte aux usages et envies des habitants. La façade sur rue est donc vivante et rythmée, elle peut totalement se fermer ou s'ouvrir, en laissant apparaître la vie au sein des logements.



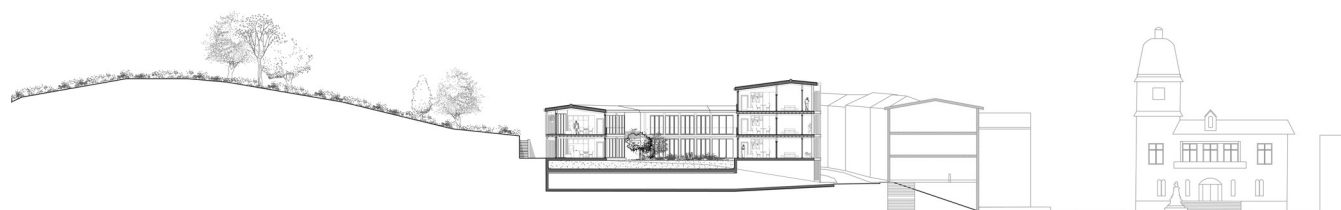
Détails de la galerie



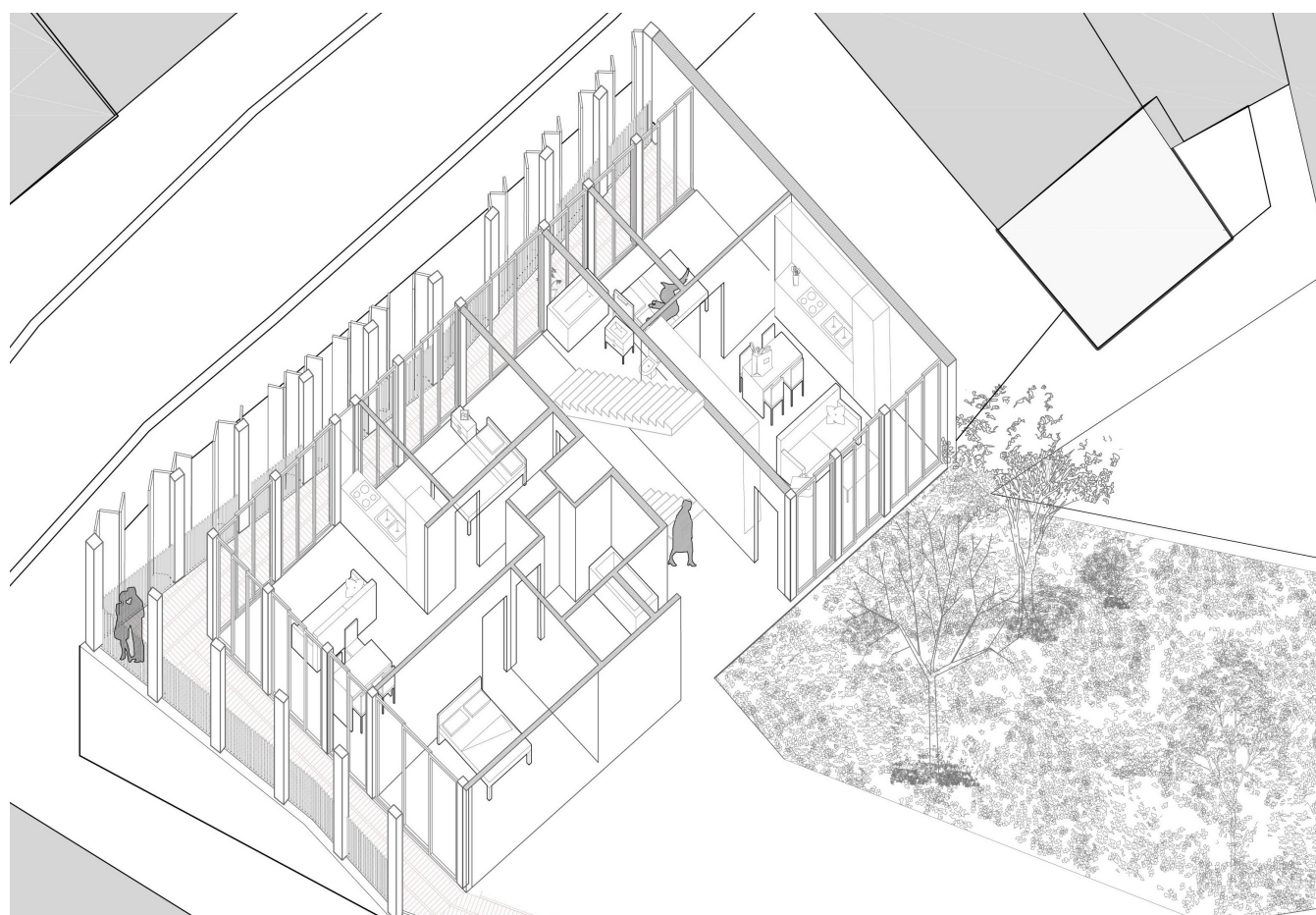
Plan de rez-de-chaussée - redessiner l'îlot et le traverser



Façade modulable sur la rue Chalamet



Relier la place des Frères Montgolfier aux chemins de randonnées



Axonométrie des logements

Reconquête du coeur d'îlot

Favoriser le tourisme local et le partage des savoirs au sein d'un habitat temporaire

Juliette Demoulin

Le centre-bourg de Lamastre est caractérisé par une forte densité d'habitations et d'espaces enclavés. On y trouve une succession d'îlots qui créent une barrière entre la ville basse et la partie haute de la ville avec ses chemins pédestres menant aux ruines du château de Peychelard. J'ai choisi de créer un parcours qui relie ces deux espaces forts, et traversant un îlot situé entre la rue Ferdinand Herold et la rue Chalamet.

Au sein de ce cœur d'îlot, j'ai choisi d'interroger la manière d'habiter en proposant de nouveaux usages aux futurs occupants tout en faisant profiter entièrement les habitants de Lamastre.

Au centre du projet se trouve une cour qui permet différents usages en lien avec les bâtiments avoisinants. Le cœur de l'îlot est occupé par un habitat temporaire géré par un propriétaire

résidant sur le lieu : 5 logements pouvant accueillir de 2 à 8 personnes, du studio au T4. On trouve également plusieurs espaces communs comme une salle de restauration et un SPA pouvant être utilisés par les futurs locataires, mais aussi une salle commune pouvant servir à l'organisation d'événements dans Lamastre, pour des associations ou autres activités intergénérationnelles.

Les logements en simplex et duplex s'échelonnent sur différents niveaux accessibles par un jeu d'escaliers. Chaque logement possède une entrée privative et est accessible par un ascenseur.

Afin de répondre aux contraintes de ces espaces enclavés, chaque logement possède un espace extérieur ainsi que des baies orientées selon la course du soleil, en limitant les vis-à-vis.

Les bâtiments sont construits grâce

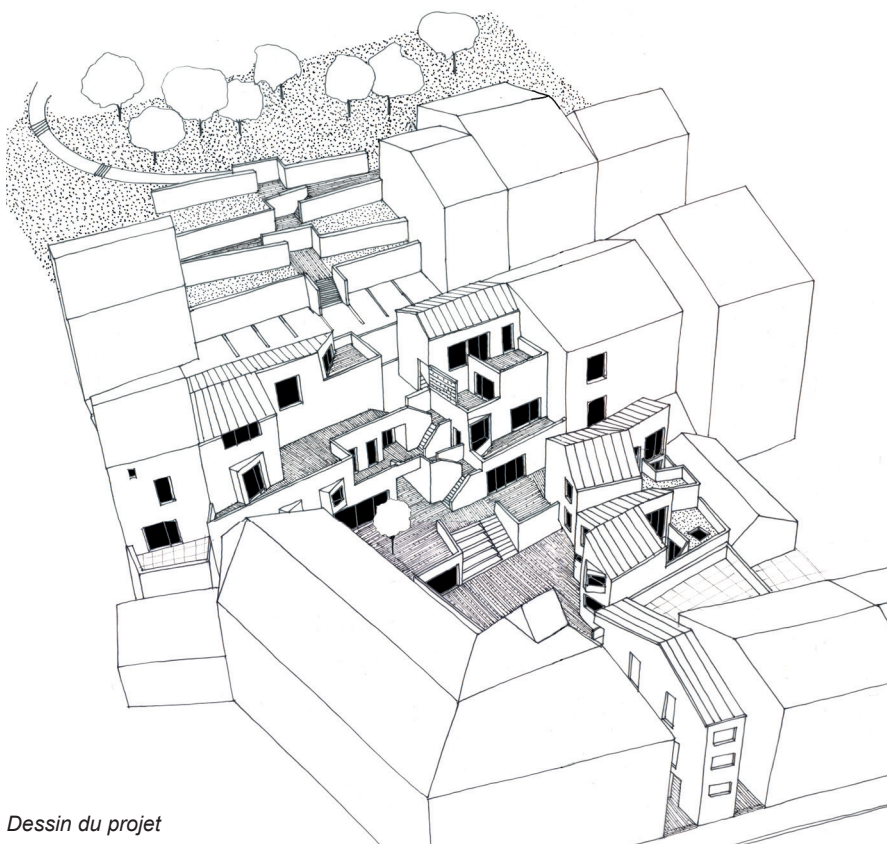
à un double mur en briques. Il s'agit d'une brique gris-anthracite qui présente différentes nuances dues à sa méthode de fabrication. La toiture, est en zinc gris-anthracite pré patiné et s'affirme comme la continuité des murs.

Enfin, le sol est composé de briques disposées de manière différente selon les ambiances souhaitées.

S'insérer ici permet de contribuer à la non-dévitilisation du centre-bourg en empêchant des bâtiments et maisons vétustes de dégrader l'environnement. Ce projet permet de recréer une mixité générationnelle entre les populations vieillissantes autour de l'îlot et les touristes. Le projet d'habitat temporaire et d'espaces communs permet de contribuer au développement de Lamastre ainsi qu'à l'activité touristique.



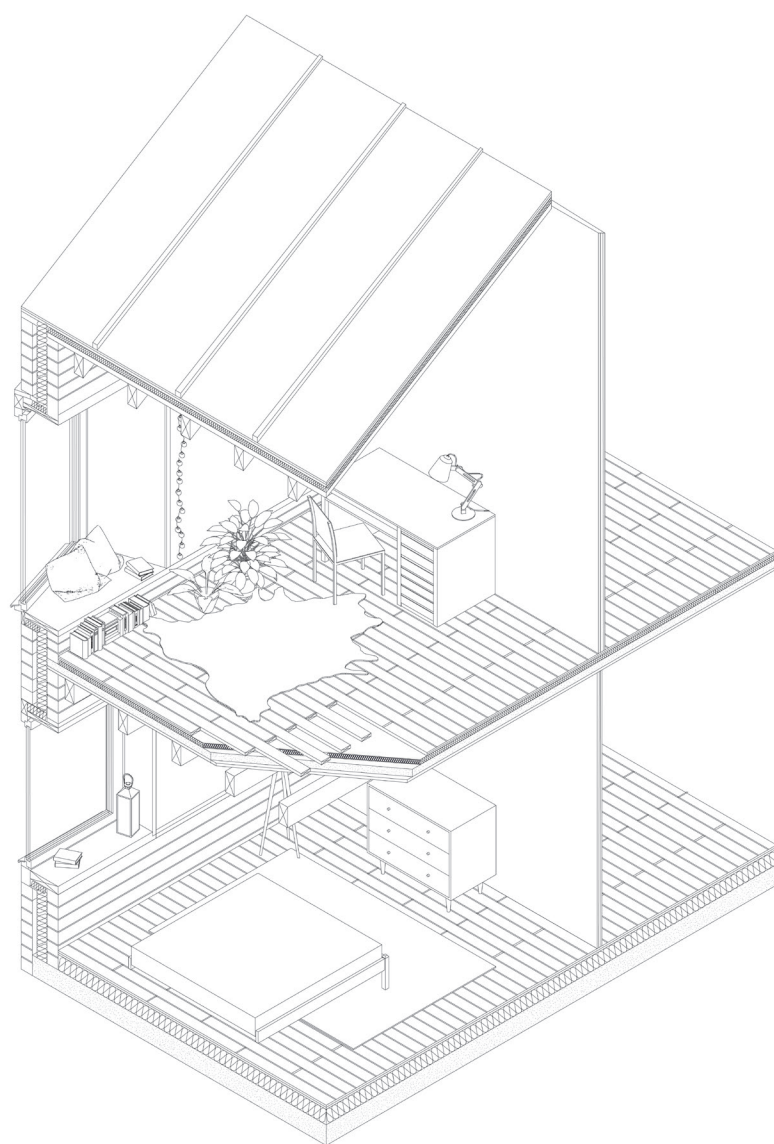
Plan masse du projet et du parcours



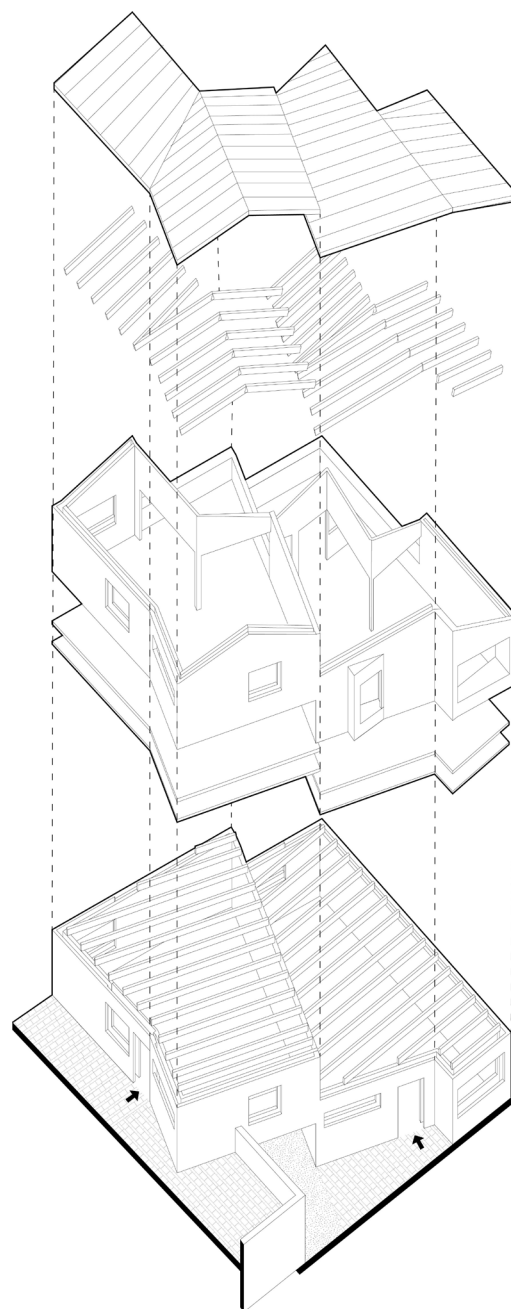
Dessin du projet



Coupe du coeur d'îlot au chemin pedestre menant à Peychelard



Axonométrie détaillée



Axonométrie éclatée des deux maisons en RDC

Reconversion

Requalifier une zone hétéroclite en refabriquant à l'échelle de l'habitant

Emmie Dupé

Le projet se situe dans la seconde «ceinture» de Lamastre. Situé proche du bourg et de sa place, le tissu est ici relativement dense et hétérogène. La place est entourée de volumes d'échelles variées.

Le projet vient redessiner la place afin d'obtenir un ensemble plus cohérent. Le stationnement est repensé aux abords et en continuité de l'espace public. La place est travaillée sur le principe d'une unité de sol se connectant au centre bourg au travers des venelles et passages. Cet aménagement redonne de la place aux piétons et invite à déambuler. Les parcours proposent une progression de l'intime au commun. L'espace co-working vient s'accoler au centre culturel

qui retrouve une façade au sud et ouvre vers des espaces végétalisés.

Les jardins des maisons ouvrières sont agrandis afin d'apporter davantage de qualité aux logements, des cabanons sont installés en limite afin de garantir l'intimité.

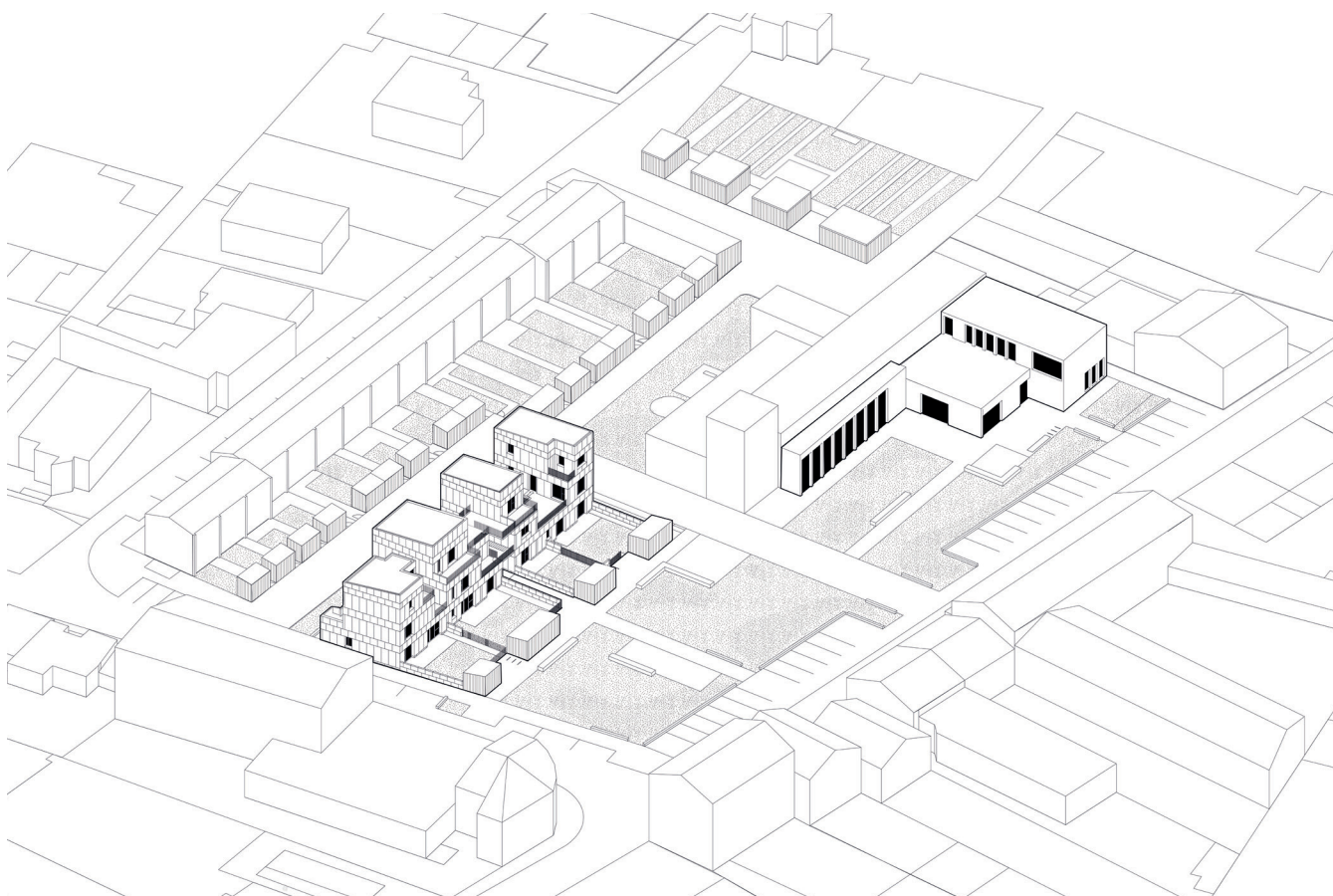
En face s'implante un collectif de huit logements intermédiaires. L'idée est de créer trois unités de voisinages regroupant chacun deux à trois logements. Sur la façade nord, des cours communes viennent desservir les logements en rez-de-chaussée ou via un escalier. Ces espaces permettent la rencontre et l'appropriation.

Chaque logement possède des prolongements extérieurs sous forme

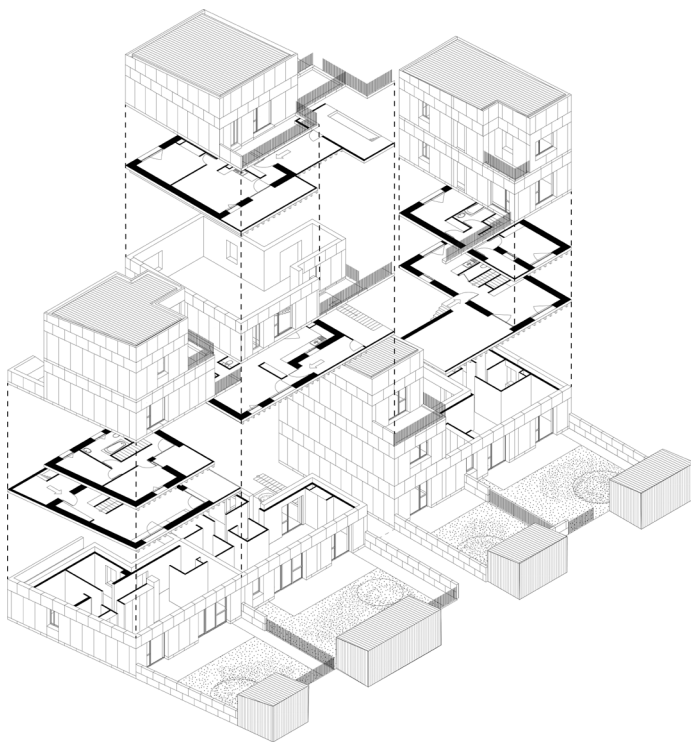
de terrasses et jardins. Ces espaces donnent sur une exposition sud-ouest et proposent des vues sur les jardins et l'espace public végétalisé.

À l'intérieur, l'agencement des logements propose également un parcours intime commun : les espaces intimes sont préservés des vues au nord et les espaces communs disposent de larges ouvertures au sud donnant sur les espaces extérieurs végétalisés.

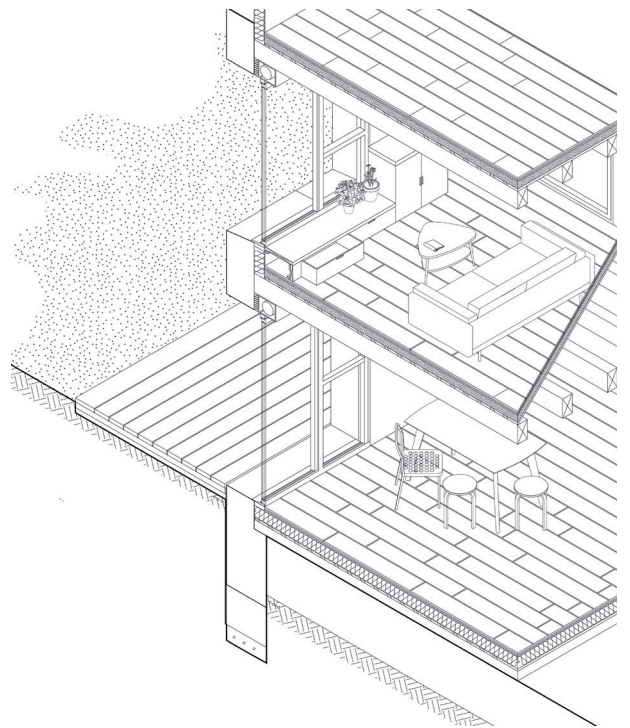
Le projet est réalisé en pierre massive granitique, un matériau local. Ce système constructif permet un montage à sec, rapide, économique avec peu de nuisances de chantier.



Axonométrie de l'implantation des programmes sur la place ⑦



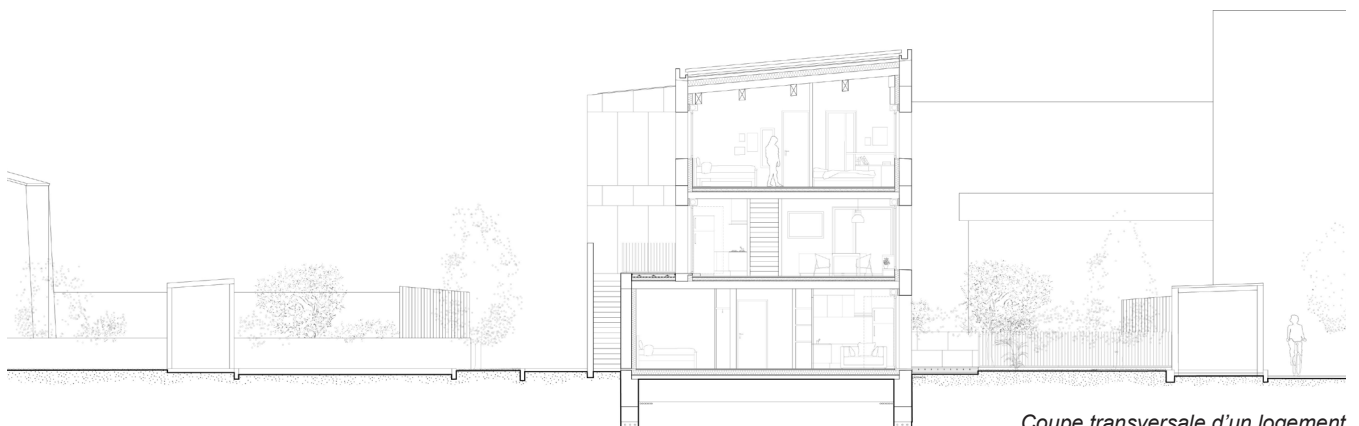
Axonométrie éclatée des logements intermédiaires ⌚



Axonométrie coupée d'un logement



Vues donnant sur la place végétalisée et les jardins privés et sur les entrées de logements



Coupe transversale d'un logement

Habiter l'épaisseur

Anaïs Latour

La ville de Lamastre est constituée d'un centre-bourg dense organisé autour de trois places, ainsi que d'une deuxième ceinture de bâti moins dense, avec plus d'espaces verts.

L'enjeu du projet urbain est de requalifier ces espaces afin de proposer un nouveau mode d'habiter : un habitat avec plus d'espaces en centre-bourg, des logements proposant une alternative entre l'habitat de centre-bourg et l'habitat en maison individuelle.

Dans cette logique, nous avons choisi de réorganiser les places de centre-bourg afin de proposer un espace plus libre et favoriser la diversité d'usages.

En lien avec ce réaménagement, il fallait proposer une alternative au stationnement et trouver d'autres emplacements qui puissent accueillir les places de parking enlevées du centre.

Le projet s'implante donc dans la deuxième ceinture de la ville, offrant des espaces plus grands pouvant accueillir des programmes plus importants.

Il se situe à proximité de la Dolce Via et

d'autres équipements publics comme le centre infoculturel et le complexe sportif. Il occupe donc une position stratégique, au croisement des différents flux.

Le but était donc de permettre la connexion entre ces différents équipements en pensant des cheminements divers qui offrent une pluralité de parcours piétons et cyclistes.

Le site est caractérisé par plusieurs éléments qui marquent le paysage : la digue, qui constitue une frontière entre le doux et la ville, les murets de pierre qui dessinent des parcelles en lanière et organisent le paysage de façon transversale.

Le projet reprend cette morphologie et utilise les murets, les épaissit, les rend plus massifs afin de proposer des usages, d'habiter cette épaisseur, et de reconnecter cette partie de la ville avec le Doux.

Ce bâtiment multiprogrammatique propose donc deux langages architecturaux : un socle épais, qui est creusé, sculpté afin d'accueillir un

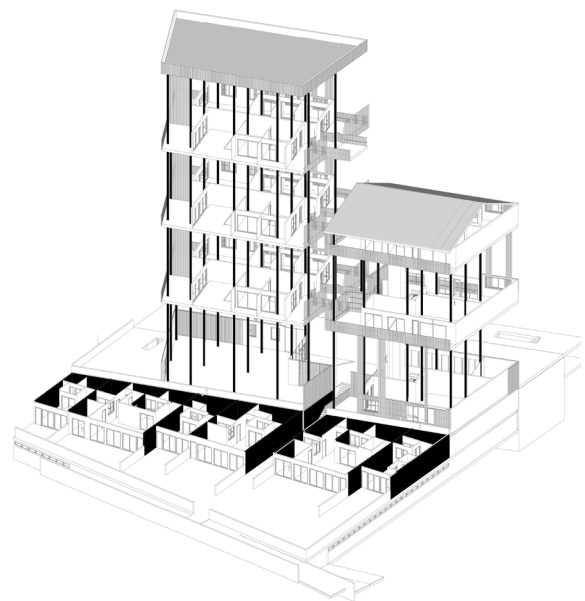
parking et des logements intermédiaires. Le matériau utilisé ici est le béton afin de renforcer cet aspect massif. Le béton permet également d'organiser les logements mono-orientés avec des murs de refends successifs qui reprennent le dessin des parcelles en lanières en cœur d'îlot.

Un volume plus léger, posé sur le socle en alignement avec le muret, accueille un pôle santé de médecine douce, un commerce et des logements collectifs. Celui-ci en rapport direct avec la rue adopte un langage plus léger : il est traité avec un bardage en bois continu, donnant une impression d'unité. Le principe structurel utilisé est celui de l'ossature bois.

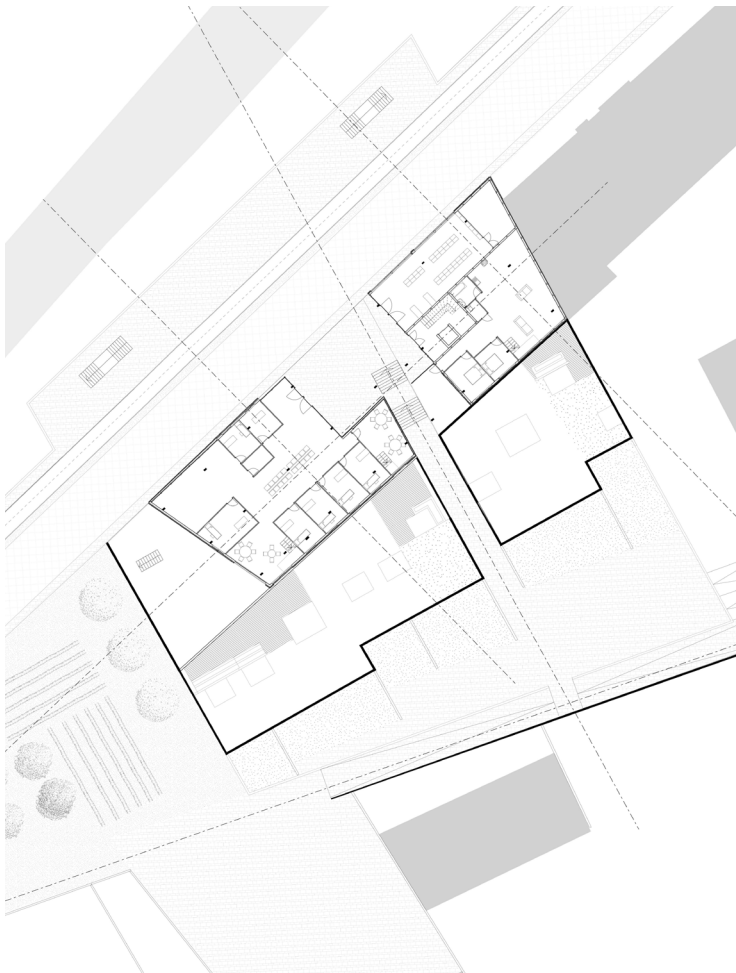
Les logements proposent de larges espaces extérieurs afin de répondre au maximum aux attentes des habitants des milieux ruraux tout en essayant de densifier cette zone afin de proposer une alternative entre le logement en centre-bourg et le logement pavillonnaire.



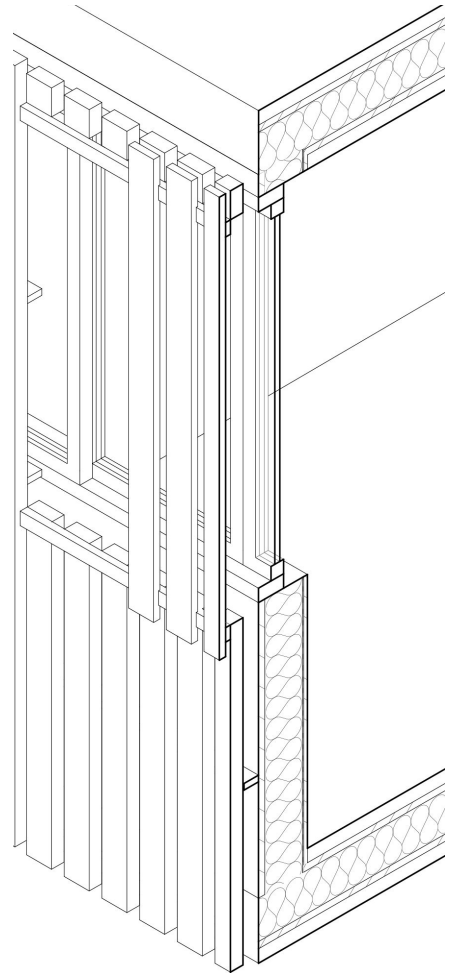
Plan masse échelle 1:5000



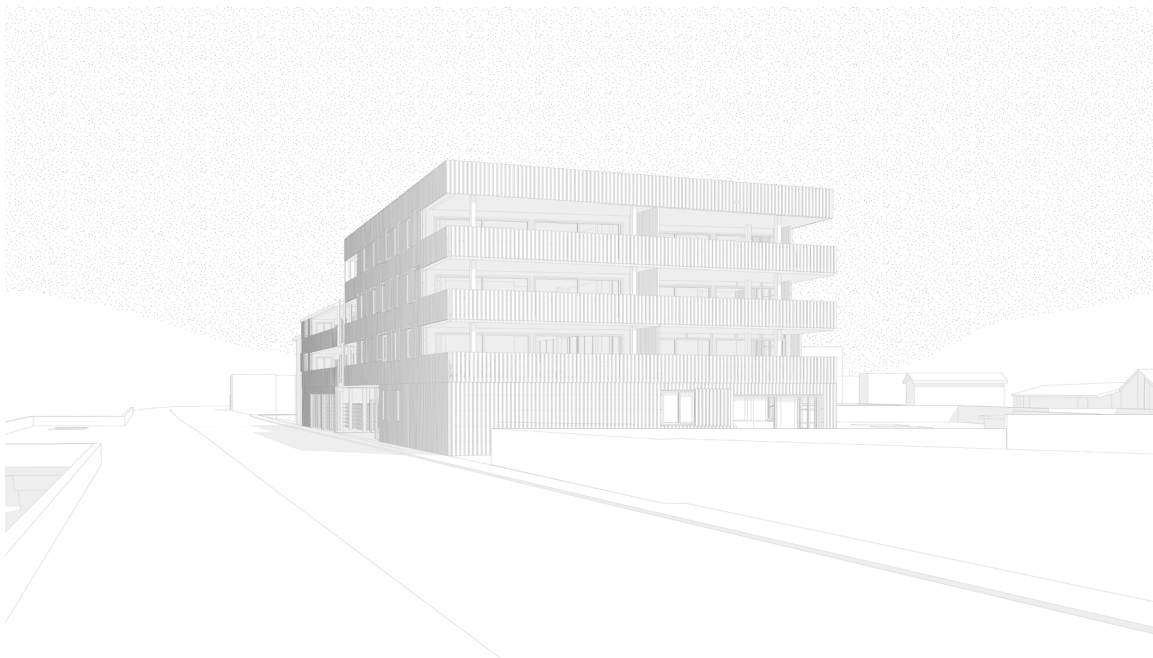
Axonométrie éclatée, principe structurel



Plan de rez-de-chaussée échelle 1:1000



Détail du bardage échelle 1:50



Emprises mutables

Joris Top

Le projet cherche à proposer une alternative au logement pavillonnaire en employant le foncier potentiellement mutable de la zone d'activités commerciales de Lamastre. Il s'agit d'investir les emprises immédiatement disponibles en constituant une trame à la fois paysagère, urbaine, bâtie et hydraulique établie de façon transversale à la Sumène. Le préverdissement permet de temporiser et de donner des qualités aux projets futurs. La proximité du bourg (à quelques minutes en vélo), celle de la Sumène, et celle des supermarchés font de ce site un lieu qualitatif.

Le projet propose vingt-deux logements (deux petits collectifs et treize maisons individuelles) dont un dédié à une assistante maternelle, ainsi que 500 m² d'ateliers mutualisés.

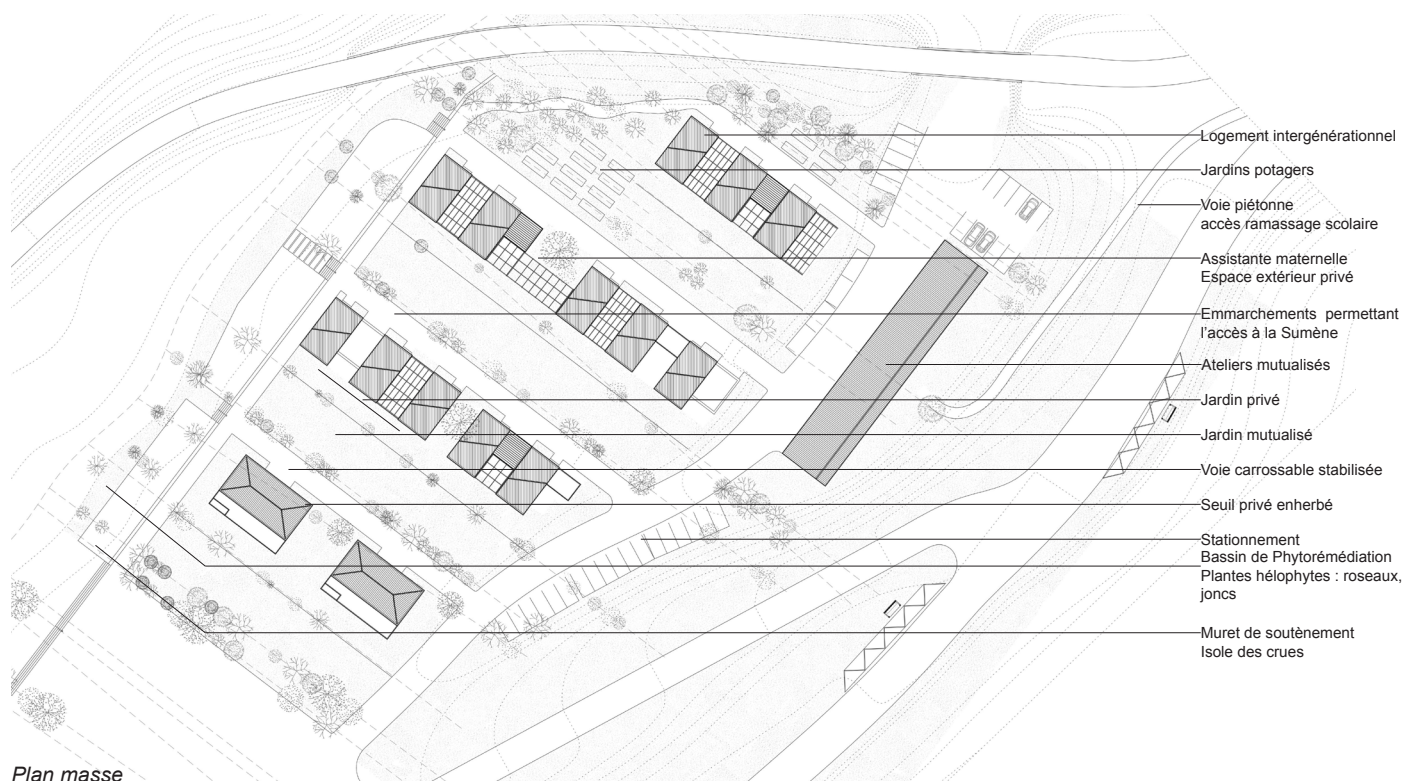
La topographie permet de se protéger de la Sumène et accompagne la progression du public vers le privé en constituant des talus seuils.

La phytoremédiation le long de la Sumène permet la dépollution des sols et la sensibilisation des habitants au recyclage des eaux.

Chaque logement bénéficie d'une triple orientation et est flanqué au sud-est

d'un espace «en plus», appropriable selon les désirs de ses occupants. Le dénominateur commun est donc la maison au gabarit identique et la diversité est apportée par l'appropriation : constituer un jardin d'hiver, déplacer la cuisine ou créer une nouvelle chambre, atelier, garage, espace enherbé et arboré ...

Les logements se veulent donc adaptables aux besoins toujours plus changeants des occupants. La proximité mesurée entre les habitants favorise les rencontres et la vie communautaire.

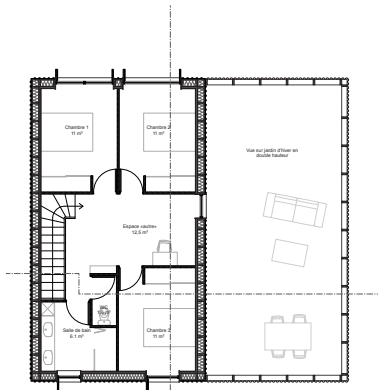




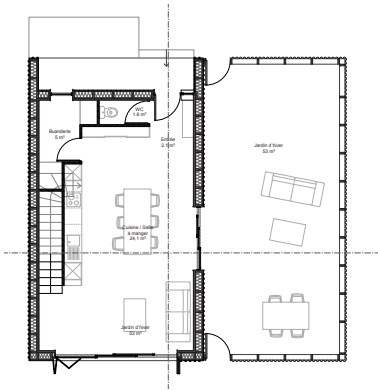
Vue sur le site et pont de la Dolce Via



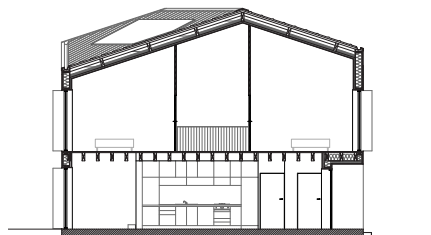
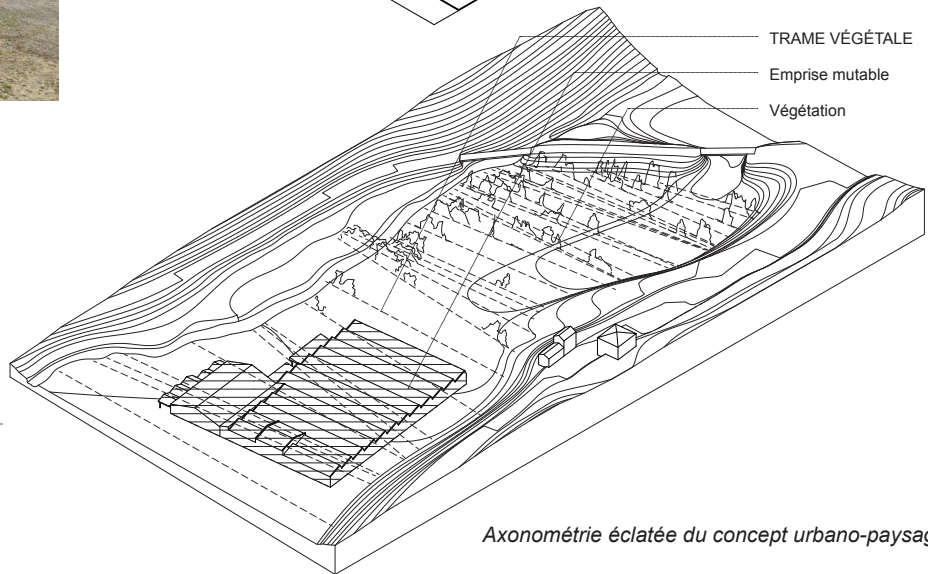
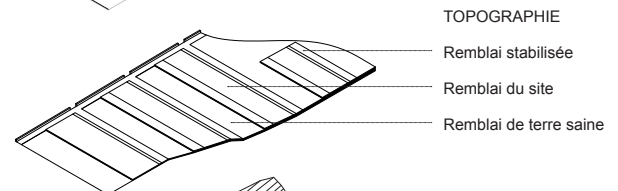
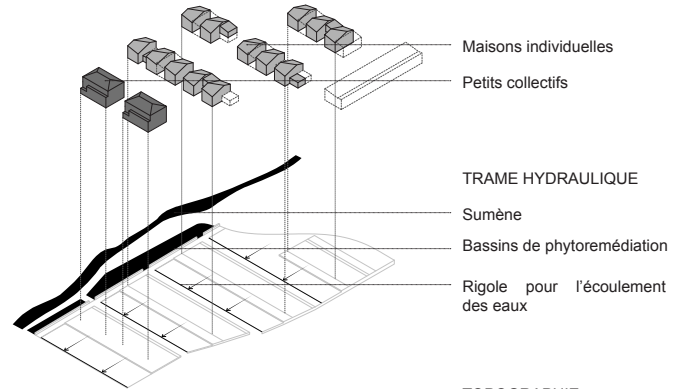
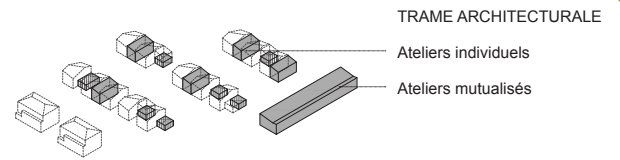
Terrain vague



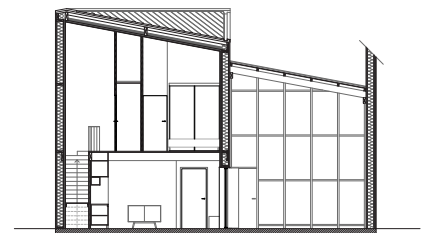
Plan de R+1



Plan de RDC



Coupe longitudinale



Coupe transversale